

# entrées | libres

Écrire et lire l'Enseignement catholique / N° 29 / mai 2008

**Décors  
décortiqués**

RENCONTRE  
**Sébastien  
de FOOZ**

DOSSIER  
**Les éducateurs  
éduquent!**

entrées libres n°29 - mai 2008  
Mensuel - ne paraît pas en juillet-août  
Bureau de dépôt: 1099 Bruxelles X  
N° d'agrégation: P302221

## édito

- 3 Négociation tant que possible, mobilisation dès que nécessaire!

## des soucis et des hommes

- 4 L'enseignement spécialisé en chiffres
- 5 Université d'été 2008

## entrez, c'est ouvert!

- 6 Décors décortiqués
- 7 Personne à part entière  
Quand soudure rime avec futur

## l'exposé du moi(s)

- 8 Sébastien de FOOZ  
Talitakum: "Lève-toi et marche!"

## rétroviseur

- 10 Comment parler une langue interdisciplinaire commune?

## dossier

### Les éducateurs éduquent!

## écoles du monde

- 11 La tolérance dans nos différences

## mais encore...

- 12 Plus d'autonomie pour les dyslexiques
- 13 Quelle régulation pour l'école à domicile?  
La revue des revues

## et vous, que feriez-vous?

- 14 Quand les écoles se mobilisent contre les expulsions

## avis de recherche

- 16 Et si on arrêta de tirer sur le pianiste...

- 18 Merci, Jacques VANDENSCHRICK!

- 19 Un libraire, un livre

## hume(o)ur

- 20 Beethoven et le chicon ■ Le CLOU de l'actualité



ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

### entrées libres

Mai 2008 ■ N° 29 ■ 3<sup>e</sup> année  
Périodique mensuel (sauf juillet et août)  
ISSN 1782-4346

**entrées libres** est la revue de l'Enseignement catholique en Communautés francophone et germanophone de Belgique.

[www.entrees-libres.be](http://www.entrees-libres.be)  
[redaction@entrees-libres.be](mailto:redaction@entrees-libres.be)

### Rédacteur en chef et éditeur responsable

François TEFNIN (02/256.70.30)  
avenue E. Mounier 100 - 1200 Bruxelles

### Secrétaire

Nadine VAN DAMME (02/256.70.77)

### Création graphique

Anne HOOGSTOEL

### Membres du comité de rédaction

Anne COLLET  
Jean-Pierre DEGIVES  
Benoît DE WAELE  
Brigitte GERARD  
Thierry HULHOVEN  
Anne LEBLANC  
Marie-Noëlle LOVENFOSSE  
Marthe MAHIEU  
Bruno MATHELART  
Paule PINPURNIAUX  
Guy SELDERSLAGH  
Jacques VANDENSCHRICK

### Publicité

Marie-Noëlle LOVENFOSSE (02/256.70.31)

### Abonnements

Laurence GRANFATTI (02/256.70.72)

### Impression

IPM PRINTING Ganshoren

### Tarifs abonnements

**1 an:** Belgique: 16€ ■ Europe: 26€  
Hors-Europe: 30€  
**2 ans:** Belgique: 30€ ■ Europe: 50€  
Hors-Europe: 58€

À verser au compte n° 191-0513171-07 du SeGEC  
avenue E. Mounier 100 - 1200 Bruxelles  
avec la mention "entrées libres".

Les articles paraissent sous la responsabilité de leurs auteurs.

Les titres, intertitres et chapeaux sont de la rédaction.

Textes conformes aux recommandations orthographiques de 1990.

**entrées libres** est imprimé sur papier PEFC par l'imprimerie IPM PRINTING - certification SGS - PEFC - COC - 0127



# Négociation tant que possible, mobilisation dès que nécessaire!

**F**in 2006, le gouvernement de la Communauté française a conclu, de manière bilatérale, un accord sectoriel avec les organisations syndicales. Dès qu'il a eu connaissance de cet accord, le SeGEC et les autres employeurs de l'enseignement subventionné n'ont eu de cesse de le dénoncer, le jugeant invalide sur le plan juridique. 80% des mesures qu'il regroupe concernent, en effet, l'organisation de l'enseignement qui est d'abord, comme chacun le sait, de la responsabilité des Pouvoirs organisateurs.

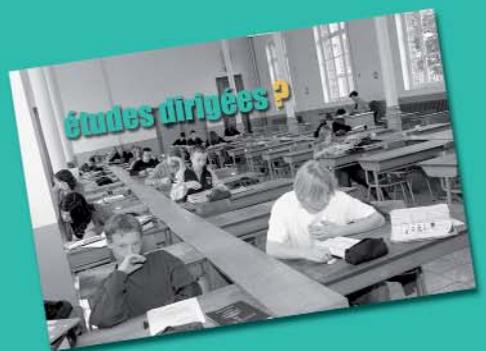
Aujourd'hui, le gouvernement s'apprête à mettre en œuvre, par voie de décret, certaines mesures de cet accord, dont les plus sensibles sont certainement de déterminer de manière discrétionnaire la taille des classes et de restreindre à 3% l'utilisation des heures de coordination. Cette limitation modifierait de manière importante l'organisation de nombreuses écoles et impliquerait la suppression de multiples activités organisées au bénéfice des élèves et de leurs conditions d'apprentissage. Le SeGEC et la FéADI<sup>1</sup> viennent de procéder à une enquête auprès des directeurs de l'enseignement secondaire pour savoir comment ils utilisent ce NTPP "hors-cours" et avoir une idée la plus précise possible des services qui risquent de disparaître si l'accord sectoriel était appliqué tel quel.

Au terme de cette enquête, le moins que l'on puisse dire, c'est que l'utilisation de ces heures se différencie fortement d'un établissement à l'autre, en raison des réalités rencontrées localement. Ainsi, plus de la moitié des établissements du réseau dépassent actuellement ces 3% du NTPP. Si la limitation à 3% devient effective, les activités les plus menacées sont les études dirigées, les centres de documentation ou bibliothèques, les projets pédagogiques novateurs, les cellules d'écoute et de médiation, les coordinations pédagogiques par niveau et par branche...

On le voit, une série de services - et non des moindres - seraient appelés à disparaître, alors qu'on peut difficilement mettre en doute leur utilité pour les élèves, et notamment pour les plus défavorisés d'entre eux. Mais, rappelons-le, outre cet aspect éminemment "pratique" de l'organisation scolaire, notre refus d'une limitation à 3% des heures de coordination est aussi de principe, puisqu'elle viendrait gravement entraver la liberté d'enseignement. Pour la suite du processus, notre philosophie est de privilégier la négociation tant qu'elle est possible mais d'envisager aussi, dès à présent, les autres moyens d'action que nous mobiliserons dès que nécessaire. ■

ÉTIENNE MICHEL, DIRECTEUR GÉNÉRAL DU SeGEC  
7 MAI 2008

1. Fédération des associations des directeurs de l'enseignement secondaire catholique



Photos: Philippe GERON

**C**e 1<sup>er</sup> juin prochain, Jacques VANDENSCHRICK quitte ses fonctions de directeur du Service recherche et développement pédagogique (SeRDeP) du SeGEC pour une retraite bien méritée.

Avec le Comité des secrétaires généraux du SeGEC, je m'associe à l'hommage dont il est l'objet dans ce numéro. Je le remercie chaleureusement pour les nombreux services rendus avec compétence et engagement à l'enseignement catholique, dans les différentes fonctions qu'il a exercées.

C'est Guy SELDESLAGH, actuellement responsable de la cellule Pouvoirs organisateurs, qui lui succèdera.

ÉTIENNE MICHEL

# L'enseignement spécialisé en chiffres

Après les coups de projecteur sur la fréquentation des établissements d'enseignement **fondamental et secondaire** en Communauté française (publiés dans nos éditions de janvier et mars), voici les données relatives à la fréquentation des établissements de l'enseignement **spécialisé** catholique.

Tab. 1. Répartition de la population scolaire au sein de l'enseignement spécialisé libre subventionné (2007)

Enseignement spécialisé	Maternel	Primaire	Secondaire	Total
Enseignement catholique	376	5.751	7.011	13.138
Libre non confessionnel	52	799	851	1.702
Total	428	6.550	7.862	14.840

En 2007, l'enseignement catholique enregistrait **13.138** élèves (**376** en maternel, **5.751** en primaire et **7.011** dans le secondaire), ce qui représente **42,75%** de la population totale du spécialisé en Communauté française. Quant à la population totale de l'enseignement spécialisé du réseau libre (SeGEC + FELSI), elle s'élève à **14.840** élèves, ce qui représente **48,29%** de la population du spécialisé en Communauté française.

Le **tableau 1** ci-dessus présente la répartition des effectifs au sein de l'enseignement spécialisé dans le réseau libre (confessionnel et non confessionnel).

## ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL SPÉCIALISÉ

Le **1<sup>er</sup> graphique** ci-contre présente l'évolution des populations scolaires dans l'enseignement **fondamental spécialisé**, de 1982 à 2007, dans

les trois réseaux d'enseignement (réseau de la Communauté française (CF), officiel subventionné et libre subventionné).

Les effectifs scolarisés dans le fondamental spécialisé connaissent un déclin important en début de période. Ensuite, à partir de 1987, ils évoluent tendanciellement à la hausse dans les trois réseaux d'enseignement. Sur l'ensemble de la période (1982 à 2007), on enregistre une progression de **8,57%** pour le réseau de la Communauté française et de **11,70%** pour le libre subventionné, tandis que l'officiel subventionné connaît une diminution de **2,21%** de ses effectifs.

En 2007, les parts respectives des différents réseaux dans l'enseignement fondamental spécialisé sont les suivantes: **43,43%** pour le libre subventionné, **31,43%** pour l'officiel subventionné et **25,15%** pour le réseau de la Communauté française.

## ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SPÉCIALISÉ

Le **2<sup>e</sup> graphique** ci-contre présente l'évolution des populations scolaires par réseau dans l'enseignement **secondaire spécialisé** de 1982 à 2007.

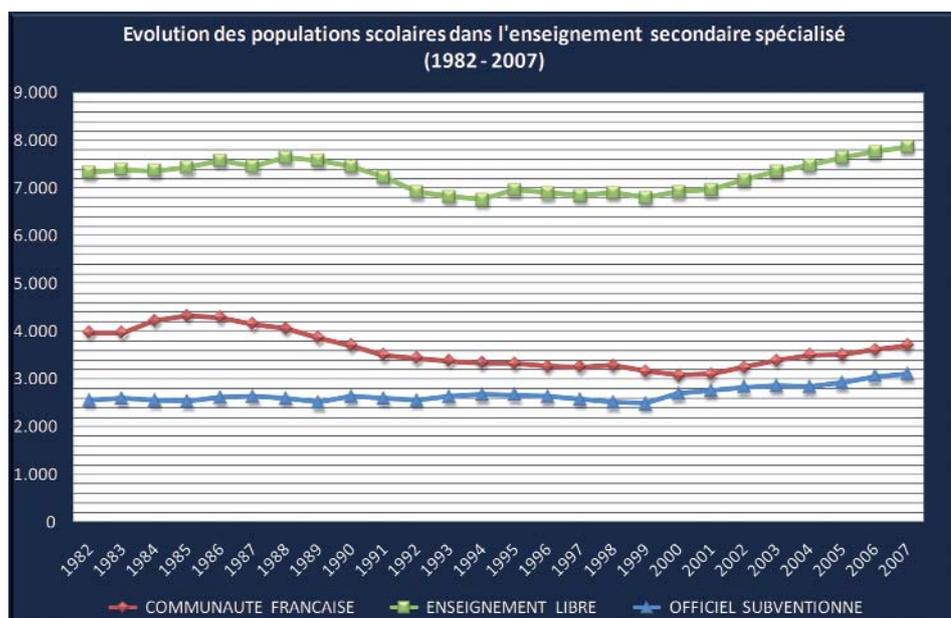
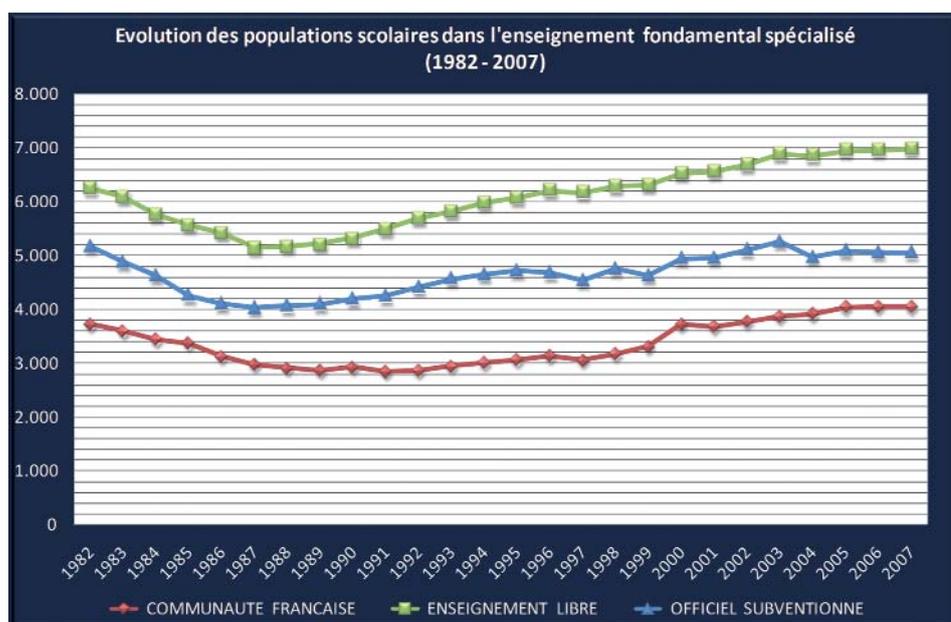
De 1982 à 2000, on observe que le nombre d'élèves inscrits dans l'officiel subventionné reste particulièrement constant. Dans le même temps, le libre subventionné et le réseau de la Communauté française connaissent une lente érosion de leurs effectifs. À partir de 2001, le nombre d'élèves repart à la hausse dans les trois réseaux d'enseignement.

Sur l'ensemble de la période (1982-2007), les effectifs de l'enseignement secondaire spécialisé ont progressé de **5,97%**. L'augmentation de population la plus importante concerne le réseau officiel subventionné (**+ 21,65%**). Dans le même temps, les effectifs du réseau libre ont progressé de **7,38%** tandis que le réseau de la Communauté française enregistre un recul de **6,69%**.

En 2007, les parts respectives des différents réseaux s'établissent de la manière suivante, dans le secondaire spécialisé:

**53,63%** pour le libre subventionné, **25,22%** pour le réseau de la Communauté française et **21,16%** pour l'officiel subventionné. ■

ÉTIENNE DESCAMPS  
OLIVIER FOSSOUL



**l'école envahie**

Avec la participation de:  
Jean-Pierre **LEBRUN**  
Aldo **NAOURI**

Inscriptions:  
[www.segec.be](http://www.segec.be)

**22.08.2008** UNIVERSITÉ  
**D'ÉTÉ**  
louvain-la-neuve

Tous nos articles  
disponibles  
gratuitement sur:

[www.entrees-libres.be](http://www.entrees-libres.be)

**Il s'en passe des choses dans et autour des écoles: coup de projecteur sur quelques projets, réalisations ou propositions à mettre en œuvre. Poussez la porte!**

## DÉCORS DÉCORTIQUÉS

**Q**u'y a-t-il de commun entre un troupeau de girafes, le bureau de Jules VERNE et une crèche? A priori rien, me direz-vous. Et pourtant, si! Quelques indices? L'Institut technique Saint-Gabriel de Braine-le-Comte<sup>1</sup>. Deux enseignants: Michelle ABRASSART et Alain DEWAVRE. Des élèves motivés. Du papier mâché et du bois. Rassemblez le tout, secouez, et vous obtiendrez un projet qui tient la route et qui vient même de remporter le trophée du 2<sup>e</sup> Forum des Innovations en Éducation<sup>2</sup>, dans la catégorie "école et monde professionnel".

"En 2000, l'école nous a demandé de réaliser une crèche, explique **Michelle ABRASSART**, enseignante dans la section Arts appliqués. La menuiserie a construit le chalet, et les élèves de 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> professionnelles Arts appliqués l'ont décoré en créant des personnages grandeur nature et des éléments de détail en papier mâché".

Devant le succès remporté par cette réalisation, et par le troupeau de girafes créé ensuite par les Arts appliqués pour la journée "portes ouvertes", les enseignants des deux sections ont décidé de collaborer à nouveau, et bien d'autres projets ont vu le jour: le bureau de Jules VERNE (reconstitué dans les moindres détails, et qui a aujourd'hui trouvé place au Parc Paradisio), des meubles et éléments "interactifs" réalisés à la demande de l'échevin de la Santé pour apprendre à bien manger, la roulotte des clowns qui décore aujourd'hui l'école du cirque de Châtelineau, l'école d'autrefois visitée par Charlie CHAPLIN et le kid, etc.

Mais est-il facile de passer d'un travail solitaire à la participation à un projet commun, où il faut pouvoir apporter sa pierre à l'édifice en temps et heure?

"Les élèves travaillaient chacun dans leur coin à la réalisation de petits éléments qu'ils rapportaient chez eux, une fois terminés. Ils ont dû apprendre à s'intégrer à une conception collective, à reconnaître et à respecter le travail de l'autre en terminant, par exemple, un élément commencé par quelqu'un d'autre. Ils ont acquis la «débrouillardise» du geste qui continuera à leur servir plus tard. Je les encourage aussi, individuellement, à aller plus loin dans le domaine où ils présentent des capacités particulières (couleurs, armatures...). Ils sont vraiment partie prenante du projet et se sentent valorisés par les appréciations venant de l'extérieur. Cette année, nous nous sommes attelés à la décoration du hall d'entrée, et la section mécanique est venue se joindre à nous. Une fois qu'on a exploré de nouvelles façons de fonctionner et que ça marche, on a envie d'aller plus loin!", conclut gaiement l'enseignante.

Comme quoi, l'enthousiasme, c'est contagieux! ■



MARIE-NOËLLE LOVENFOSSE

1. [www.saint-gabriel.be](http://www.saint-gabriel.be)

2. [www.schola-ulb.be](http://www.schola-ulb.be)

## PERSONNE À PART ENTIÈRE

**D**ébut avril, le Collège Saint-Guibert de Gembloux<sup>1</sup> a organisé une semaine "extra-ordinaire". Partant de l'idée que ce qui fait peur et qu'on rejette c'est, bien souvent, ce qu'on ne connaît pas, cette initiative visait à sensibiliser les élèves à la problématique du handicap physique et mental au travers de rencontres et d'activités multiples.

"Il y a 9 ans, résume **Véronique HENRY**, la directrice, un papa est venu me trouver. Son fils, aveugle, désirait poursuivre sa scolarité dans une école ordinaire. Cela impliquait pas mal d'adaptation de la part des enseignants et des élèves, et j'ai réuni l'équipe pédagogique pour voir ce qui était envisageable. Les enseignants ont marqué leur accord, et nous avons mis sur pied une collaboration avec le papa, l'ONA<sup>2</sup> et un sponsor privé qui nous a fourni un ordinateur en braille. Cet élève a terminé sa 6<sup>e</sup> technique de gestion à l'école. Plus récemment, nous avons eu une demande pour un élève sourd implanté cochléaire et lisant

sur les lèvres, une élève malvoyante et deux enfants Asperger. Et là aussi, la décision commune a été de les accepter".

Tout va donc pour le mieux, dans cette école particulièrement ouverte à la différence? Si la vie n'y est pas toujours un long fleuve tranquille, directrice et enseignants s'efforcent, en tout cas, de bien préparer l'accueil de ces enfants extraordinaires, en toute connaissance de cause, notamment via une information très complète dans les classes concernées, de manière à gérer au mieux les difficultés. "Mais nous avons souhaité aller plus loin, explique V. HENRY, en sensibilisant les élèves du 1<sup>er</sup> degré à toutes les formes de handicap. C'est en discutant avec Paul GERARD, de l'IRSA<sup>3</sup>, qu'est née l'idée de cette semaine «extra-ordinaire». Pendant 5 jours, grâce à la collaboration d'une série d'associations, 670 élèves ont pu participer à une multitude d'activités réunissant handicapés et valides, tant du côté des animateurs que des participants".

Théâtre, peinture, hippothérapie, cirque, parcours en chaise, sports,



témoignages, conférences, forum, débats et autres se sont succédé pour le plus grand bonheur des jeunes et adultes présents. "Nous avons partagé des émotions et des moments très forts, qui ont permis aux uns et aux autres de se rendre compte de la richesse que représente le fait de côtoyer des personnes différentes. Des liens se sont créés entre les jeunes. Cela a été une formidable occasion de prendre conscience que derrière le handicap, il y a une personne à part entière, et pas entièrement à part!", conclut la directrice. ■

MNL

1. [www.collegedegembloux.be](http://www.collegedegembloux.be)

2. Œuvre Nationale des Aveugles

3. Institut Royal pour Sourds et Aveugles



## QUAND SOUDURE RIME AVEC FUTUR

**D**es jeunes d'un CEFA qui vont compléter leur formation dans un Centre de compétence, voilà qui n'est pas habituel. "On peut expliquer cela par la conjonction de plusieurs facteurs, explique **Françoise BIENFAIT**, la coordinatrice du CEFA de l'Institut Technique Saint-Luc, à Mons. Depuis trois ans, nous organisons une formation de «monteur en chauffage» qui prolonge la formation de «monteur en sanitaire». Les patrons des entreprises de chauffage de la région souhaitaient que les jeunes qu'ils accueillent suivent une formation complémentaire en soudure. Par ailleurs, j'avais entendu dire que les Centres de compétence étaient parfois sous-employés par l'enseignement de plein exercice".

De là est née l'idée de faire appel à l'un d'entre eux, le centre Technofutur-industrie de Stépy-Bracquegnies, pour permettre aux jeunes du CEFA de parfaire leur formation. Ce public étant souvent considéré comme "à risque", il fallait convaincre qu'en l'occurrence, tout pourrait bien se passer, et que les jeunes se plieraient volontiers à des conditions de travail semblables à celles du milieu industriel (règles de sécurité, d'hygiène, d'horaires, de comportements, etc.). "Il s'agissait d'élèves du 3<sup>e</sup> degré, majeurs, et auxquels je savais qu'on pouvait faire confiance, précise F. BIENFAIT. Ils ont d'ailleurs été parfaitement corrects".

Cette formation a, en quelque sorte, été organisée sur mesure. D'habitude, les modules durent 15 jours, mais ce n'était pas envisageable pour ces jeunes qui se rendent à l'école le lundi et travaillent en entreprise les quatre autres jours. Après avoir envisagé plusieurs solutions, il a finalement été décidé, en accord avec les patrons concernés, de libérer

les jeunes pendant une semaine, à récupérer à raison de cinq lundis d'affilée en entreprise. "Le Centre de compétence avait exigé la présence, pendant le stage, d'un accompagnateur du CEFA, mentionne la coordinatrice, et lui aussi a pu découvrir des techniques nouvelles. Quant aux jeunes, ils ont trouvé l'expérience formidable, et ils se sont sentis valorisés par le fait que cette formation ait été organisée pour eux. Ils ont appris énormément et ont vécu de manière particulièrement positive le fait d'être considérés comme des adultes dans un monde d'adultes".

Voilà un bel exemple de synergie réussie! ■ MNL

## SÉBASTIEN DE FOOZ

# Talitakum:

## "Lève-toi et marche!"

Partir à pied à Jérusalem avec son bâton de pèlerin et 50€ en poche.

S'en remettre au hasard des rencontres.

Tel a été le pari de Sébastien de FOOZ.

**N**é en 1973, Sébastien de FOOZ a voyagé dans une quarantaine de pays, notamment à l'occasion de reportages. En 1998, il part à pied à Saint-Jacques-de-Compostelle. En 2000, il renouvelle l'expérience et se rend à Rome. En 2005, il reprend la route pour Jérusalem. Il mettra six mois à y parvenir, après avoir traversé une douzaine de pays et croisé la route d'une foule de personnes qui l'ont nourri et hébergé. Il vient d'écrire un livre<sup>1</sup> retraçant ce long chemin de paix qui lui a réservé bien des surprises.

### Quel a été votre parcours scolaire?

**Sébastien de FOOZ:** Sans être un élève difficile, j'avais du mal à rester en place. Mon père est d'origine liégeoise et ma mère gantoise. Je parlais français à la maison et néerlandais à l'extérieur. J'ai fait toutes mes études à Gand, au Collège Sainte-Barbe, puis à l'internat à Melle. J'ai un souvenir très précis de cette époque (je devais être en 3<sup>e</sup> ou 4<sup>e</sup>). À l'étude, où si on levait trois fois la tête, on avait une punition, j'ai pris mon atlas de géographie et je me suis dit: "Quand je serai grand, je prendrai ma revanche sur cette liberté qu'on me vole aujourd'hui". J'ai tracé un trait d'Ushuaïa à Anchorage, et je me suis promis de traverser l'Amérique à vélo. J'ai eu cette idée en tête jusqu'après mes études supérieures à l'IIHECS à Bruxelles.

### Des enseignants vous ont-ils marqué?

**SdF:** Au collège à Gand, j'ai été traumatisé par un enseignant qui avait décidé de me faire échouer à son cours de latin, parce que j'avais un nom francophone. Mais heureusement, j'ai eu des profs extraordinaires! Je me souviens tout particulièrement d'une prof de géographie. C'est en partie grâce à elle que j'ai eu envie de parcourir le monde. La manière dont elle nous parlait des reliefs, de la tectonique des plaques qui traverse les frontières, nous a fait comprendre à quel point l'amour de la terre est important et que se cantonner à des régions, des districts, des pays, des frontières, n'a pas de sens.

### Et votre foi, était-elle déjà bien déterminée?

**SdF:** J'avais un peu la foi du charbonnier. À l'adolescence, j'étais en recherche, sans vraiment trouver de réponse. Après mes études supérieures, je suis arrivé à la conclusion que ce n'est pas en restant assis qu'on peut savoir si Dieu existe ou pas. Et le moment était venu de remplir la promesse que je m'étais faite de traverser l'Amérique. Je voulais m'y préparer en allant à Saint-Jacques-de-Compostelle à vélo. Mon prof de philo, qui a beaucoup compté pour moi, m'a convaincu d'y aller plutôt à pied. 2.300 km, ce n'était pas rien, mais je suis parti! Et cela a été une

(re)conversion foudroyante. Pour la première fois de ma vie, j'ai vécu l'instant présent, qui permet de prendre pleinement conscience de qui on est réellement.

### Pourriez-vous préciser cette notion de "vivre l'instant présent"?

**SdF:** Dans notre société de l'image, nous sommes transbahutés par des tas de suggestions. On nous dit: "Si tu ne ressembles pas à ça, tu n'existes pas". En partant pour Saint-Jacques, j'avais des difficultés à me situer dans ma vie. J'étais comme un satellite de moi-même. Au fur et à mesure de la route, j'ai eu l'impression d'une véritable catharsis. Avec la marche, tout ce qui ne nous ressemble pas, tout ce qui n'est pas vrai, on le quitte. On se réapproprie l'espace et le temps, mais aussi son corps. On traverse la division, le vide, pour rejoindre quelque chose de profondément unificateur. La marche permet de transcender une série de barrières, de les fissurer, et de s'en défaire finalement. Si, bien souvent, on se raccroche à des images qui ne sont pas les nôtres, c'est parce que l'intériorité nous fait peur. C'est tellement plus dur de "rentrer en vérité", de devenir soi, plutôt que de se dire: "Je veux ressembler à un tel ou un tel".

### L'enseignement ne devrait-il pas favoriser ce genre de démarche?

**SdF:** Évidemment! Un enseignant



Photos: Sébastien de FOOZ

qui invite le jeune à entrer dans cette profondeur en confiance, avec respect, qui l'encourage à devenir qui il est et à ne pas s'engager sur les sentiers du faux paraître, peut vraiment devenir un exemple pour lui. Il ne faut, bien sûr, pas tous partir à pied à Jérusalem pour y arriver! Encore que... Tout le monde devrait, selon moi, faire le voyage vers sa Jérusalem intérieure, cette traversée de la nuit, de ses peurs, de ses démons, de ses fantômes. Qu'est-ce qui t'attend là-bas? C'est toi-même.

### Votre traversée à vous était "éclairée" par votre foi?

**SdF:** Pour moi, la foi se traduit par la rencontre, par tous ces petits signes visibles ou invisibles qui m'ont indiqué, au cours de cette traversée, qu'envers et contre tout il fallait garder confiance. C'est une invitation extraordinaire à oser mettre un pas devant l'autre et à aller vers l'inconnu sans se laisser bloquer par la crainte. Ce voyage, c'est comme une micro-vie, où j'ai traversé tout l'éventail de l'humain, toute la gamme des émo-

tions, allant de la joie la plus extrême à la plus grande détresse, du doute à l'éclat. On peut voir les êtres humains comme des coquilles (symbole de Saint-Jacques-de-Compostelle) qui, jour après jour, reçoivent la grâce de la vie, comme une eau précieuse. Ébréchées par les blessures, fissurées par les rancœurs, elles peinent à la contenir. On est alors très vite dans une démarche vampirisante: on va se servir chez l'autre pour combler notre propre vide. Mais à partir du moment où on arrive à (se) pardonner, notre coquille se ressoude peu à peu et nous permet de contenir cette grâce, jusqu'au moment où elle va même surabonder. On ne va plus aller chez l'autre pour combler un vide, mais parce qu'on a besoin de donner.

### Vous avez rencontré beaucoup de souffrances au cours de votre périple. Y avez-vous trouvé un sens?

**SdF:** Toutes ces personnes écorchées, fracassées par la vie, en me voyant passer, étaient en quelque

sorte invitées à faire, elles aussi, ce voyage de la tête au cœur. Comme Bojan, ce jeune serbe qui, envoyé comme soldat en Bosnie, n'en finit plus de revivre les massacres auxquels une spirale de haine absurde l'a obligé à participer, et qui me donne son T-shirt pour que je ne l'oublie pas une fois arrivé à Jérusalem. C'est tellement plus facile de créer une frontière virtuelle entre l'autre et nous. Mais quand on parvient à traverser cela, au-delà de toute l'ombre qu'on peut porter dans une vie, il y a cette étincelle de Dieu en chacun de nous. Dans cette démarche de pèlerinage, quand on fait cette traversée intérieure, on crée un espace de liberté pour accueillir l'autre dans sa différence sans devoir le juger, un espace d'où on enlève les peurs, comme un sculpteur enlève les scories de la pierre pour arriver à l'essence même de son art. Là, on est dans quelque chose de foncièrement libérateur. Notre regard sur l'autre conditionne énormément notre vie. Osons le regarder différemment, non pas comme une menace, mais comme une occasion pour soi de grandir.

### Après des moments aussi forts, n'est-il pas difficile de reprendre pied dans la vie de tous les jours?

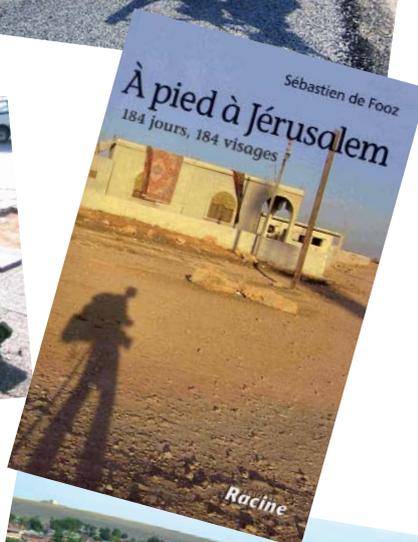
**SdF:** Quand je suis arrivé à Jérusalem, je me suis rendu compte que, comme je l'avais entendu dire, le plus long pèlerinage commence au terme de la route. Aujourd'hui, j'éprouve le besoin viscéral de témoigner<sup>2</sup>. J'ai aussi un projet un peu fou: avec Bichara KADER, géopoliticien palestinien chrétien, professeur à l'UCL, nous essayons de mettre sur pied la *Route de la Paix*, une marche-relais vers l'est, qui traverserait l'Europe, la Turquie et le Proche-Orient. 500 jeunes musulmans, chrétiens et juifs se retrouveraient à Aman pour une rencontre interculturelle. Ensuite, ils marcheraient ensemble jusqu'à Jérusalem. ■

INTERVIEW ET TEXTE  
MARIE-NOËLLE LOVENFOSSE

1. S. de FOOZ, *À pied à Jérusalem. 184 jours, 184 visages*, Racine.

2. Outre ses conférences, S. de FOOZ organise des séjours de méditation dans un monastère byzantin en Syrie combinée à la marche dans le désert, ainsi que des ateliers de marche nocturne en forêt en Belgique.

Renseignements: [www.talitakum.be](http://www.talitakum.be)





## Comment parler une langue interdisciplinaire commune?

Flash-back sur un texte de 1991. C'était hier.

Son auteur, Jacques VANDENSCHRICK, directeur du SeRDeP<sup>1</sup>, part aujourd'hui à la retraite. En lui rendant hommage<sup>2</sup>, une occasion aussi de reposer une question toujours d'actualité.

"**Q**uand un vicomte rencontre un autre vicomte, qu'est-ce qu'ils se racontent? On connaît la rengaine. Il n'est pas sûr que sa vérité soit applicable aux enseignants. En effet, l'état de crise dans lequel le métier d'enseignant se trouve, s'exprime souvent par la pauvreté ou l'absence de dialogue entre enseignants au niveau strict de l'exercice de leur métier. (...) Tout se passe comme si le désarroi social et culturel des enseignants se traduisait obscurément par un dessaisissement du langage commun dont chaque groupe de travailleurs se doit sans doute de disposer et sans lequel il risque de devenir un «troupeau qui ne se reconnaît plus qu'avec peine»...

Qui n'a jamais éprouvé, en conseil de classe, cette impression de ne jamais parler de la même chose que son collègue, cette impression de n'arriver que rarement à décrire avec précision et fermeté ce qu'un élève devrait faire pour progresser dans son apprentissage et quasi jamais à la confronter de manière circonstanciée aux diagnostics et propositions d'action d'un autre enseignant? Une des tâches les plus urgentes qui attendent les enseignants, une de celles en tout cas qui leur redonneraient, tout autant que les indispensables réalignements barémiques, identité sociale et dignité professionnelle, c'est bien celle d'inventer eux-mêmes, là où ils se trouvent, avec leurs collègues de travail, ce que MEIRIEU - à qui ces développements doivent beaucoup! - nomme «une langue interdisciplinaire commune»<sup>3</sup>, un langage convenu entre enseignants de même discipline et de disciplines différentes, langage toujours à préciser, toujours en discussion, outil professionnel d'échanges et de communication sur l'apprentissage. (...)

Cette langue commune aux professionnels de l'apprentissage n'est pas facile à fixer; elle ne s'impose pas de l'extérieur. Elle ne peut se forger que collectivement à partir de l'exercice concret du métier. (...)

Sans doute la détermination de ce langage commun passera-t-elle obligatoirement aujourd'hui, au sein des équipes d'enseignants, par des discussions passionnées et concrètes sur le sens de vocables - tels: tâche, objectif, obstacle, procédure d'apprentissage, etc. - dont l'usage non vérifié, équivoque (et sans lien avec des choses précises à faire aux élèves) est à l'origine de beaucoup d'impuissance didactique. Sans doute chaque groupe d'apprenants aura-t-il sa religion en la matière et les tensions seront-elles vives. Pourvu que la parole circule et que les enseignants apprennent à se reparler du grand métier d'apprendre". ■

JACQUES VANDENSCHRICK

EXTRAIT DE "L'ÉCOLE DE DEMAIN", COMMUNICATION AU CONGRÈS DES PMS LIBRES DU 30 MAI 1991 À LOUVAIN-LA-NEUVE, IN HUMANITÉS CHRÉTIENNES, N° 2, DÉC.-FÉV. 1991-1992.

1. Service Recherche et Développement Pédagogique du SeGEC.

2. Voir aussi pp. 18-19 de ce numéro.

3. On se référera à Philippe MEIRIEU, "Communication et pédagogie ou «Comment parler pédagogie à l'école?»", Actes du Colloque de l'Afides, novembre 1989, in *La revue des échanges*, mars 1990, pp. 10-16.

# Les éducateurs éduquent!

*"Pléonasme!",* penserez-vous. Peut-être pas tellement.

Un enseignant enseigne. Un directeur dirige. Un pouvoir organisateur organise. Forcément. Du moins, c'est ce qu'on attend d'eux.

Mais un éducateur et une éducatrice éduquent-ils? Entre les présents à accueillir et les absents à recueillir, entre les retardataires à pousser et les intrus à repousser, entre la cour de récréation à tenir à l'œil et les couloirs à arpenter, entre le prof à remplacer et les tables à déplacer... quand ont-ils le temps d'éduquer? *"Mais en faisant tout cela!",* répondront les optimistes, selon un principe jumeau de celui de la communication, selon lequel il est impossible de ne pas éduquer.

À la différence des enseignants, les éducateurs n'ont pas de matière à "faire passer". Mais dans le bouillonnement de la vie scolaire, de son temps et de son espace à réguler, ce n'est pas rien d'écouter, comprendre, surveiller, suggérer, conseiller, rappeler à l'ordre, féliciter, sanctionner, organiser, animer... C'est que la Loi à intégrer, un *moi* à développer, un *nous* à construire, cela ne se fait pas qu'en classe. De quoi en faire toute une profession! ■

FRANÇOIS TEFNIN

- **ENJEUX** Éducateur: une profession à reconnaître!
- **EUX ET NOUS** Distance et proximité
- **FORMATION** Tous les chemins mènent à l'éducation...
- **SUR LE TERRAIN** Métier à part entière ■ Ça marche! ■ Gérer l'imprévu et la diversité ■ De moins en moins surveillant et de plus en plus éducateur
- Et au fondamental? ■ Quand l'informatique soulage ■ En guise de conclusion...

## ENJEUX

# Éducateur: une profession à reconnaître!

Éducateurs de formation et travaillant en milieu scolaire depuis de nombreuses années, **Sabine RODRIQUE** et **Jean-Louis BANETON** ont éprouvé le besoin, à travers leur mémoire<sup>1</sup>, de faire un état des lieux et une analyse de l'évolution en cours de leur métier.



**S**i le regard de **Sabine RODRIQUE** sur la fonction est enthousiaste, il n'en reste pas moins lucide. Sa vision permet de mesurer le rôle essentiel de

l'éducateur dans la mécanique complexe et subtile d'un établissement scolaire. Son analyse démontre combien la question de la reconnaissance de l'aspect professionnel du métier et la nécessité de clarifier les tâches socioéducatives sont au centre des préoccupations des agents de terrain. Grâce au recul indispensable exigé par toute démarche scientifique, cette recherche offre une approche plus systématique de la question.

### HOMME-ORCHESTRE?

Ne pouvant ici faire état du cadre théorique très strict de ce travail, nous retiendrons avec elle que, malgré un long travail de réflexion mené par la FESeC<sup>2</sup> depuis la fin des années 90 et la mise en évidence de la priorité du volet sociopédagogique du métier, les réalités de la vie scolaire maintiennent souvent l'éducateur dans un rôle d'homme-orchestre, pour ne pas dire d'homme à tout faire. Alors que pointe la volonté politique de professionnaliser les fonctions "cadres" de l'école, les éducateurs se sentent confinés dans cette catégorie de personnel auxiliaire d'éducation, avec tout le ressenti négatif lié au terme même d'"auxiliaire".

Pourtant, les réalités auxquelles ils sont confrontés nécessitent un "savoir s'y prendre". Celui-ci se construit à travers l'acquisition de compétences sociales, qui débute bien avant et se poursuit bien après une formation initiale indispensable. Après l'enquête menée sur le terrain, S. RODRIQUE constate cependant que des assistants sociaux ou des régents disposent souvent de qualités requises pour travailler avec un public adolescent en milieu scolaire. Elle n'a donc pas une vision restrictive de l'accès au métier. Mais la situation actuelle qui n'exige pas un profil plus précis de qualification et où, dans de nombreux cas, un CESS suffit, conduit à une dévalorisation de fait de la fonction. Rouage indispensable de l'organisation pratique de l'école, l'éducateur est souvent écartelé entre différents rôles d'intendance et de gestion quotidienne

où le volet éducatif passe au second plan. Comment valoriser, pour des éducateurs en formation, des stages en milieu scolaire alors qu'ils risquent de n'aborder que très peu l'aspect éducatif de la fonction? "C'est le serpent qui se mord la queue", nous dit-elle en posant la question: "Ne faut-il pas réfléchir d'abord à mener un véritable travail éducatif sur le terrain pour, enfin, accueillir dans de bonnes conditions les éducateurs en formation initiale et les motiver pour un travail futur au sein d'une école?".

### LEADERSHIP DE LA DIRECTION

Cette disparité relevée dans la définition du travail d'éducateur sur le terrain montre combien, en ce domaine, la culture d'établissement et le management de la direction sont essentiels. Pour définir une mission cohérente aux éducateurs au sein d'un projet pédagogique commun, il faut une réelle vision politique d'organisation des moyens matériels et des ressources humaines. Dans cette logique de cohérence des tâches, le vrai travail d'équipe est indispensable. "Quand l'équipe des éducateurs dysfonctionne, l'école dysfonctionne", reconnaît un directeur lors d'un entretien. Or, état des lieux inquiétant, la recherche met en évidence les difficultés d'un nombre important d'équipes.

Travailler en équipe éducative, ce n'est pas simplement se réunir pour organiser la prochaine sortie, "c'est aussi poursuivre ensemble des démarches d'intervision, de supervision et mettre les actions et les questions éducatives au centre des



Photo: Philippe GERON

## VRAIMENT ÉDUCATEUR?

En guise d'évaluation - formative! -, voici **14 caractéristiques** pour dessiner les contours de la **fonction d'éducateur**:

- réunions d'équipe régulières (minimum une fois par mois);
- évaluation individuelle;
- évaluation collective;
- responsabilité d'un groupe défini d'élèves;
- autonomie individuelle dans le travail;
- autonomie de l'équipe dans la gestion du quotidien;
- possibilité de proposer des activités durant les remplacements d'enseignants;
- possibilité de proposer des activités durant les récréations;
- participation aux conseils de classe;
- avis régulièrement sollicité durant les conseils de classe;
- contacts individuels réguliers avec les élèves;
- contacts individuels réguliers ou occasionnels avec les parents;
- rôle de médiateur au sein de l'institution scolaire;
- participation régulière ou occasionnelle à des formations complémentaires.

## REGARD MÉTA

**M**ichèle GARANT, promoteur du mémoire de J.-L. BANETON et S. RODRIQUE, souligne d'emblée la qualité de celui-ci. Les auteurs, acteurs de terrain engagés, ont, grâce à leur association, pu réellement prendre la distance nécessaire et livrer un travail essentiel à tout qui s'investit dans les problématiques scolaires.

Elle insiste sur l'idée que l'enseignement a une fonction sociale considérable et qu'il est indispensable, dans son organisation, de respecter justement la place sociale de chaque intervenant.

Pour cela, le rôle de leadership de la direction est capital. Par son travail sur la complémentarité, sur la reconnaissance, sur le sens donné à l'action, le chef d'établissement rend chaque intervenant porteur du projet de son école.

L'approche universitaire réalisée ici devrait, selon elle, être plus largement partagée et servir de base à de véritables changements dans les pratiques. Comme de nombreux autres travaux de la FOPA, précieux outils de réflexion pour les acteurs de la vie scolaire, trop souvent "oubliés" après leur publication... ■ AL

*débats*", insiste l'auteur du mémoire. De la part de la direction, cela implique de connaître les besoins du personnel en termes de formation continue et de décider d'un plan de formation concerté en fonction du contexte et des besoins. Mais c'est aussi permettre aux éducateurs de "*partager les outils qu'ils ont découverts*" avec les enseignants. Eux aussi, au sein de leur classe, reconnaissent être confrontés à des questions qui dépassent parfois leur rôle initial. Pour la direction, il s'agit de concevoir la vie scolaire, non pas comme des "castes" différentes, séparant personnel enseignant et les autres, mais comme un véritable espace coopératif où chacun apporte son regard et ses compétences face aux situations concrètes à gérer. Et ce, y compris dans les moments importants comme les conseils de classe, où l'avis des éducateurs ne consiste pas seulement à énumérer les justificatifs d'absence. Une direction adoptant des comportements soutenant, valorisants et coopératifs favorise le développement de la motivation et de la satisfaction personnelle. Cela vaut sans doute pour tous les membres du personnel scolaire...

## PISTES ET SOLUTIONS...

Au-delà des problématiques de formation et de politique de management d'école pour lesquelles, si un changement s'impose, il ne pourra se faire que progressivement et

grâce à une prise de conscience des acteurs, les rédacteurs du mémoire proposent des pistes plus concrètes. La suggestion de créer une fonction de conseiller principal d'éducation chargé d'organiser et de coordonner le travail de l'équipe éducative en est une première. L'apparition d'un tel poste pourrait être une reconnaissance concrète de la professionnalisation et une perspective de valorisation dans une carrière actuellement assez plane.

Par ailleurs, leur profession étant parfois "oubliée" jusque dans les textes législatifs (ils ne sont pas cités dans le décret "*Missions*!"), un "réseau éducateurs" actif permettrait sans doute de créer une réelle identité professionnelle. S. RODRIQUE reconnaît les difficultés d'une telle association - les réalités des écoles sont multiples, notamment selon le profil socioéconomique de la population -, mais la circulation et l'échange des informations autour des pratiques favoriseraient l'évolution vers une conception de l'éducateur comme opérateur professionnel qualifié.

## UN ÉQUILIBRE À TROUVER

Au terme de la lecture de ce mémoire, on mesure combien la question de la place des éducateurs est symptomatique des enjeux autour de l'organisation des écoles. Au centre d'une société où les évolutions technologiques et sociales interfèrent sans cesse dans les relations éducatives, l'école doit fonctionner avec un cadre législatif concernant le personnel largement hérité du passé. L'équilibre est complexe entre missions éducatives et réalités du quotidien. Sur ce bateau particulièrement chahuté, c'est au capitaine que revient la lourde tâche de savoir garder le cap... ■

ANNE LEBLANC

1. J.-L. BANETON et S. RODRIQUE, *Les éducateurs de l'enseignement secondaire catholique du diocèse de Malines-Bruxelles. État des lieux et changements dans un métier en voie de professionnalisation*, UCL, Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation, mémoire de licence FOPA, 2006.
2. Fédération de l'enseignement secondaire catholique.

## EUX ET NOUS

# Distance et proximité

Un témoignage et un extrait de roman. Deux façons d'approcher la question de la relation aux jeunes. Un même défi: comment tenir ensemble altérité et ressemblance?

### "ON VA BOIRE UN VERRE?"

À ma question répond un acquiescement collégial. On descend à la taverne du petit bourg. Toutes s'assoient sur la banquette. Pour rompre le silence et surtout trouver ma place au sein de leur groupe que je connais peu, je questionne: "Comment vous sentez-vous à l'internat?". D'emblée, elles me parlent de leur carnet de bord, envoyé récemment à leurs parents. Et qui fait mal. Remarques sur leur comportement, leurs études. "Des tartines!", clament-elles. Et c'en sont, assurément, d'après ce que j'ai appris par le biais de mes collègues.

Je reformule ma question. Car je n'ai pas envie de parler de leur scolarité, mais plutôt de leur vécu d'interne et des sentiments qui l'accompagnent. "L'internat? Ça va, c'est pas le pire...". Je devine donc que le pire se trouve ailleurs... Qu'il git peut-être dans un recoin secret de leur tête, qu'elles l'étouffent sûrement sous les embrassades des amies, qu'elles font plutôt avec, faute de choix. "Pire" semble d'ailleurs un bien grand mot. Et pourtant...

À entendre les flots de paroles confidentes qui envahissent maintenant l'espace, comme un barrage lâcherait ses eaux, je comprends qu'on n'en est pas très loin. Car c'est de la famille qu'il est question, de leur famille, ou de ce qu'il en reste. Autour de moi, des filles paumées qui tracent, vaille que vaille, leur chemin entre une mère divorcée qui se remarie avec une femme, une mère jalouse qui met dehors sa fille adoptée parce qu'elle la soupçonne d'avoir une liaison avec son mari, un père quinquagénaire qui rentre à la maison dans la nuit accompagné d'adolescentes amoureuses, un couple qui se déchire à coups de poings, à coups d'insultes... Autour de moi, des filles uniques vouées à endurer seules les déchirures entre leurs parents, des filles de 14 ans destinées à endosser le rôle de maman pour leur père, des filles qui sermonnent, raisonnent, pouponnent des adultes redevenus enfants...

Je suis bouleversée. Et je n'ai qu'une envie: que le temps laisse encore agir l'alchimie qui est en train de naître entre nous et où le trop-plein de leurs manques d'affection et de reconnaissance, leurs difficultés à être elles-mêmes déborde de leurs lèvres loquaces.

On les juge caractérielles, insupportables, indisciplinées... Elles sont pourtant pétries de solitude et d'une grande maturité, se forgeant seules leurs repères pour garder un cap nécessaire. Leur comportement et leurs actes ne sont que leur "vitrine extérieure", sommet d'un iceberg bien plus profond. Peut-être l'internat est-il pour elles l'occasion de redevenir des adolescentes comme les autres, qui parlent fort, font des bêtises et testent les adultes? Peut-être l'internat est-il une opportunité de changer de rôle et de passer de l'adulte responsable qu'elles sont le week-end à la jeune insouciant qui nous côtoie la semaine...

J'ai payé, elles se sont tues... Mais ce qu'elles m'avaient dit, leurs débordements adolescents, m'avaient renvoyée aux miens au même âge et avaient fini par m'embuer les yeux, à mesure qu'elles parlaient. J'ai payé, elles se sont tues... Et c'est moi qui leur ai dit merci. Elles ont paru étonnées, puis ont alors laissé échapper leur merci pour cette boisson offerte, même si je ne demandais rien... ■

CÉCILE ANDREUX, ÉDUCATRICE À L'INTERNAT DE L'ABBAYE DE FLÔNE

### PION

"Pion, c'est une manière de pas vraiment quitter l'école lorsqu'on a peur de la vraie vie dehors. Et pourtant, c'est dur même si c'est pas un métier. Tout le monde s'en fout. Cependant, à être en première ligne sur le front, ça permet de combler tous les vides que les parents et les profs ont laissé s'installer. Je connais maintenant toutes les têtes même si j'ai oublié la plupart des noms pendant les vacances. J'arrive à comprendre ce qu'ils disent pas et pourquoi ils montrent certains trucs et pas d'autres. Moi, j'observe, j'interviens à peine, je parle peu. Mais je fais des signes, je souris, je crie par onomatopées et je réponds à toutes leurs questions sans mentir. Les enfants, ils aiment quand tu les prends pas pour des cons. Ils se soumettent facilement au "tu verras quand tu seras plus vieux" si on dit ça sans mépris, sans gêne. Tout ça m'aide à me soigner de la gamine que j'étais aussi à l'époque". ■

HOUDA ROUANE

EXTRAIT DE *PIEDS-BLANCS*,  
ÉDITIONS PHILIPPE REY, 2006, P. 55.

Photo: François TEFNIN



## FORMATION

## Tous les chemins mènent à l'éducation...

Nombre de formations et de diplômes ouvrent la porte à la fonction d'éducateur dans un établissement scolaire. Du CESS<sup>1</sup> à un diplôme de l'enseignement supérieur ou de promotion sociale, voire universitaire. Dans une orientation "éducation", mais pas nécessairement.

Ainsi, en promotion sociale, le CPSE de Grivegnée<sup>2</sup> organise deux formations d'éducateurs<sup>3</sup>. Au niveau secondaire, la première octroie un certificat de qualification "éducateur" et le CESS, qui permettent de travailler dans l'enseignement. Au niveau baccalauréat, la seconde est équivalente au plein exercice. Ces formations ont du succès: cette année, 190 étudiants sont inscrits dans le secondaire, et plus de 300 dans le supérieur.

"Les cours suivent deux approches, explique **Agnès BALSACQ**, directrice. L'une conceptuelle, avec de la psychopédagogie, de la sociologie, de la philosophie, de la déontologie... Et l'autre plutôt méthodologique, avec de la communication appliquée, de la didactique d'activités... C'est une formation pour adultes, où la méthodologie se base toujours sur un lien entre pratique et théorie. Les stages y sont très importants. Les étudiants des deux niveaux doivent en suivre un chaque année (d'immersion, d'insertion et d'intégration), et dans les secteurs où ils sont susceptibles de travailler (aide à la jeunesse, milieux ouverts, enseignement...)"

Mais ce n'est que depuis quelques années que les étudiants sont envoyés en stage en milieu scolaire. "Souvent, explique la directrice, le stage en école était consacré à de la surveillance, du travail administratif, mais pas du tout à de l'accompagnement. Il n'y avait pas d'éducateur référent pour travailler avec l'étudiant le relationnel, le pédagogique ou le social. La situation s'est



Photo: François TEFNIN

améliorée. Il y a maintenant un réseau d'éducateurs auquel on peut se référer. Pour les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> baccalauréat, l'école est devenue un lieu de stage comme les autres, mais pour le secondaire, on reste encore assez réticent".

Dans l'enseignement supérieur, la Haute École Charleroi Europe<sup>4</sup>, notamment, organise un baccalauréat d'éducateur spécialisé en accompagnement pédagogique. "Cette formation très spécifique, explique **Pierre PIRET**, directeur de la catégorie Pédagogique, ouvre les étudiants à tous les univers dans lesquels ils sont susceptibles de travailler. Et on n'y forme pas seulement des acteurs de terrain, mais aussi des chercheurs, capables de prendre du recul vis-à-vis de leur pratique".

La première année d'études est basée sur le pédagogique, les compétences de base, avec un stage centré sur l'enfant et l'adolescent.

La 2<sup>e</sup> année aborde l'orthopédagogie, les compétences particulières aux personnes handicapées. Enfin, la 3<sup>e</sup> année est axée sur le projet personnel de l'étudiant. "Nous avons toujours quelques étudiants qui suivent un de leurs trois stages dans l'enseignement, raconte P. PIRET, mais les secteurs possibles sont tellement variés qu'ils sont fort éparpillés. Il me semble, en tout cas, que dans l'enseignement secondaire, on engage de plus en plus d'éducateurs spécialisés A1 (bac) plutôt que des A2, qui sortent de secondaire. Notre formation se peaufine au fil des années en fonction des demandes, mais elle est en train de se stabiliser".

## FORMATION CONTINUÉE

Et pour les éducateurs en fonction? Les formations sont rares, mais il en existe. Par exemple, celle de deux jours animée par Jean-Yves WOESTYN, juriste au département administratif de la FESeC. Elle est organisée dans le cadre de **Forfor** (formations disciplinaires)<sup>5</sup>, et est centrée sur les aspects juridiques et administratifs de la fonction.

"Cette formation comprend deux volets, explique **J.-Y. WOESTYN**. D'une part, le droit scolaire, avec des questions spécifiques aux éducateurs sur les inscriptions, les absences d'élèves, le registre de fréquentation, l'obligation scolaire, les sanctions disciplinaires ou les exclusions définitives... D'autre part, nous nous intéressons aux questions juridiques liées à la responsabilité civile, au secret professionnel, aux assurances, voyages scolaires, médicaments, certificats médicaux...".

La formation connaît un réel succès, mais est limitée à une trentaine d'inscrits pour une question d'efficacité. ■

BRIGITTE GERARD

1. Certificat d'Enseignement Secondaire Supérieur
2. Centre de Promotion Sociale pour Éducateurs - [www.cpse-liege.be](http://www.cpse-liege.be)
3. La liste des établissements organisant des formations d'éducateurs aux différents niveaux est accessible sur [www.segec.be](http://www.segec.be).
4. Implantation CESPC-M: École Normale des Sœurs de la Providence-Gosselies: [www.hece.eu](http://www.hece.eu)
5. Pour toute information: Christophe VERHOEVEN (CECAFOC) - 02/256.71.83

## SUR LE TERRAIN

### MÉTIER À PART ENTIÈRE

**Il est difficile de dresser un portrait robot de l'éducateur, tant sa situation et la manière dont il est pris en compte diffèrent d'une école à l'autre. Une seule certitude: on a bien besoin de lui. Mais pour quoi faire? C'est là toute la question.**

**"**Comme on le dit souvent pudiquement, explique **Thierry ANTOINE**<sup>1</sup>, le rôle attribué à l'éducateur dépend beaucoup de la «culture» de l'école". **Jean GOOSSENS**<sup>2</sup> est encore plus clair: c'est le directeur qui mène la danse en la matière. *"S'il reconnaît l'éducateur dans un réel statut professionnel, en complémentarité avec les enseignants, ceux-ci suivront le mouvement. S'il le considère comme une petite main, les enseignants le verront de même"*.

Seraient-ils donc si mal lotis, ces éducateurs? Il est difficile de généraliser, mais on observe tout de même certaines constantes, qui les conduisent à revendiquer avant tout une réelle reconnaissance du rôle qui est le leur. *"Beaucoup se plaignent d'être des bouche-trous, des roues de secours, voire des poubelles, constate J. GOOSSENS. Je leur répète souvent: vous faites un métier à part entière, avec des missions bien spécifiques. Vous êtes d'abord au service du bien-être et de la sécurité des élèves, pas du directeur ni des enseignants"*.

Consciente du problème, l'ADIBRA a estimé qu'il était de son devoir de prendre cette question à bras-le-corps. *"Nous formulons une série de recommandations, précise son président, qui s'inspirent notamment du document édité par la FESec<sup>3</sup>. Il est important de sortir d'une répartition des tâches qui se limite à la surveillance ou à l'administratif, pour permettre à chaque éducateur, comme cela se fait déjà dans certaines écoles, d'avoir en charge la globalité du suivi d'un niveau ou d'un degré"*.

La demande sociale est de plus en plus large, et une série de tâches d'éducation sont apparues à côté de l'enseignement proprement dit. Il y a donc bien là une place nouvelle à remplir par les éducateurs, au sein de l'équipe éducative, en réel partenariat avec la direction et les enseignants et en lien avec les familles. *"Il est important aussi qu'ils puissent continuer à se former et qu'ils aient la possibilité de discuter de questions relatives à leur place au conseil de classe, à leur fonction de garant de la règle et de la loi, aux services auxquels ils peuvent passer le relais quand la situation le demande, etc."*, ajoute J. GOOSSENS, qui conclut par une question adressée aux directeurs: *"Imaginez que demain matin à 8h, aucun éducateur ne soit présent dans votre école. Que feriez-vous?"*. ■

MARIE-NOËLLE LOVENFOSSE

1. Directeur du Collège technique Saint-Jean à Wavre et président de l'Association des Directeurs de Bruxelles et du Brabant wallon (ADIBRA)

2. Conseiller pédagogique Éducateurs, Bruxelles-Brabant wallon

3. Voir pavé "À lire..." à la p. 8 de ce dossier.



Photo: François TERNIN

### ÇA MARCHE!

**Anne JACQUEMIN, sous-directrice à Notre-Dame Heusy:**

*"Nous n'engageons que des éducateurs professionnels. C'est un métier à part entière, qui se justifie pleinement à l'heure actuelle dans les écoles. Chaque éducateur prend en charge un niveau d'études, toutes filières confondues, ce qui permet d'avoir une vision plus complète et homogène en ce qui concerne les sanctions, par exemple. Il gère les absences des élèves, mais n'en reste pas là. En cas d'absences multiples, de bagarres, d'impertinences ou autres, il rappelle le règlement, mais s'intéresse aussi à ce qu'il y a derrière ces incidents. Il prend le temps de la discussion et a un rôle de relais avec la famille, les enseignants, le PMS et d'autres intervenants extérieurs à l'école, si besoin est. Nous nous réunissons tous les lundis pour discuter de tout ce qui touche à leur fonction. Certains dossiers sont traités par l'ensemble de l'équipe pour une cohérence dans l'action. Les éducateurs s'impliquent aussi dans le travail journalier et sont présents, de manière permanente et en alternance, à trois endroits «stratégiques» dans l'école: dans le hall d'accueil, à l'étude et dans le local de détente. Je leur demande aussi de participer aux conseils de classe et aux délibérés, car ils détiennent des éléments d'information sur les élèves qui peuvent éclaircir certaines situations. Pour résumer, je dirais que les éducateurs sont chargés de la prise en compte, dans le parcours de l'élève, de tout ce qui peut, à un moment, brouiller son apprentissage"*. ■ MNL

## GÉRER L'IMPRÉVU ET LA DIVERSITÉ

"**C**ela fait 12 ans que je travaille en tant qu'éducateur à l'IMCE<sup>1</sup> d'Erquennes, témoigne **Xavier BACQ**. J'avais suivi une formation socioéducative en humanités, et ensuite une spécialisation en psychomotricité. Pour notre équipe de quatre éducateurs, les tâches sont très diversifiées: la gestion des absences d'élèves, des remplacements d'enseignants, la surveillance des récréés, l'accompagnement des élèves en sorties... Mais c'est loin d'être tout! Nous sommes également disponibles pour écouter et aider des jeunes en situation de crise. Nous gérons tout l'aspect disciplinaire au sein de l'école, ainsi que les problèmes liés à la violence, le racket, la drogue; dans ce cadre, nous rencontrons les parents si nécessaire. Parfois, nous entendons des confidences d'élèves qui restent entre nous, mais dans certains cas (de maltraitance, par exemple), il faut pouvoir passer le relais. Si quelque chose ne fonctionne plus dans l'école, on est sollicité pour trouver une solution, réparer ce qui doit l'être...

*Théoriquement, il y a aussi du travail administratif, mais on nous laisse tranquille avec ça!*

*En ce qui me concerne, je me suis spécialisé dans les «jeux de collaboration». L'enseignement spécialisé est en effet très individualisé, et l'esprit de groupe n'y est pas très présent. Pour le favoriser, je propose des jeux où, pour gagner, tous les élèves doivent collaborer!*

*À l'école, les éducateurs sont présents toute la journée, ce sont des personnes de référence pour les élèves, comme pour les enseignants. Ils font partie intégrante de l'équipe pédagogique et sont d'ailleurs souvent invités aux conseils de classe. Dans l'enseignement spécialisé, les enseignants sont déjà à l'écoute des élèves, mais c'est encore plus le cas pour les éducateurs. On a une certaine autorité, et il y a du respect par rapport à notre fonction. Et le contact avec les élèves, à lui seul, me procure beaucoup de gratifications. Si l'horaire de travail est peut-être un peu difficile, avec 36h par semaine (8h par jour, sauf le mercredi), je ne voudrais changer d'emploi pour rien au monde! C'est un travail vraiment agréable, très varié et on ne sait jamais le matin de quoi la journée sera faite!"* ■

BRIGITTE GERARD

1. Institut des Métiers de la Construction et de l'Environnement



Photo: Bernard DELCROIX

## DE MOINS EN MOINS SURVEILLANT ET DE PLUS EN PLUS ÉDUCATEUR

"**J**'ai fait des études d'éducateur spécialisé dans le domaine de la vie associative et je suis arrivé à l'internat un peu par hasard, confie **Baudouin RODRIC**, responsable de l'internat Notre-Dame de Bellevue à Dinant. Quand j'ai débarqué à Saint-Berthuin (mon premier poste), j'ai été très surpris de découvrir que les internes étaient des enfants de primaire. Ils me semblaient tellement jeunes pour être hors de chez eux! On m'a confié un groupe de 42 garçons de la 4<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> primaire. J'ai dû me débrouiller seul et j'ai tâtonné au début, même si le responsable de l'internat était là pour me donner quelques conseils. Mais cette liberté d'action m'a plu. C'était loin d'être de tout repos, mais mon expérience dans les mouvements de jeunesse m'a aidé.

*Aujourd'hui, je m'occupe d'adolescents. Une journée type? Aller chercher les jeunes à la sortie des cours à 15h30, les amener au goûter, assurer l'étude et les aider à atteindre les objectifs scolaires. Après le repas, je deviens animateur pour occuper le groupe de manière active via des activités sportives, théâtre, bricolage, etc. Et cela du dimanche soir au vendredi matin, mercredi après-midi compris. J'ai rarement 5 minutes à moi avant l'heure du coucher! L'horaire d'un éducateur d'internat est particulier et demande un investissement personnel important, car on laisse beaucoup de choses de côté, à commencer par une partie de la vie de famille. Et si nous devons rencontrer un enseignant, quelqu'un du PMS, ou un intervenant extérieur, c'est pendant la journée, quand nous sommes censés avoir terminé notre travail.*

*Les qualités d'un bon éducateur d'internat? Une réelle motivation, de la patience, être en cohérence avec soi-même, être capable de se remettre en question et reconnaître ses erreurs, sinon ça ne «passe» pas. Mais il faut aussi pouvoir admettre ses limites. Les jeunes ont beaucoup d'attentes, au niveau affectif notamment. Les situations familiales sont parfois très complexes, et il est nécessaire d'être suffisamment lucide pour passer le relais si besoin est. L'éducateur n'est ni parent, ni professeur, ni grand frère, ni psychologue, même si une bonne faculté d'écoute est indispensable.*

*Des souhaits? Davantage de moyens pédagogiques, un statut valorisé et des formations... Mais cela reste un métier magnifique!"* ■

MARIE-NOËLLE LOVENFOSSE



## ET AU FONDAMENTAL?

**S**i, dans l'enseignement secondaire, on compte en moyenne un poste d'éducateur pour 150 élèves (avec des normes plus favorables pour les écoles en discrimination positive), dans l'enseignement fondamental, la situation est plus préoccupante puisque la fonction n'est même pas prévue! On ne peut pourtant pas dire qu'elle y serait inutile.

C'est d'ailleurs ce qu'ont clairement exprimé récemment les directeurs des écoles maternelles et primaires lors d'une enquête de la Fédération de l'enseignement fondamental catholique (FédEFoC). Dans la perspective d'un subventionnement différencié accru, il leur était demandé quelle affectation prioritaire ils privilégieraient pour ces moyens supplémentaires.

Si **36,5%** d'entre eux se prononcent en faveur d'un accroissement du nombre d'enseignants, **52,5%** plaident pour l'accroissement d'autres formes d'encadrement: éducateurs, aide aux directions... **8,5%** envisagent plutôt une augmentation des moyens financiers et **2,5%** une augmentation du subventionnement des bâtiments scolaires.

Ces réponses traduisent bien les besoins réels des écoles fondamentales et, plus particulièrement ici, de celles qui scolarisent les élèves les moins favorisés. ■ FT

## QUAND L'INFORMATIQUE SOULAGE

**Y**ves MAIRESSE est enseignant et concepteur d'un logiciel d'assistance à la gestion des tâches administratives de l'équipe éducative (**ADES**)<sup>1</sup>: "Ce programme permet de soulager l'équipe éducative dans la gestion administrative des faits disciplinaires, en traitant tout ce qui doit être écrit, archivé ou imprimé".

**Sébastien TRUYENS**, éducateur à Saint-Dominique à Schaerbeek, une des premières écoles où le logiciel a été installé, en est très satisfait. "C'est très pratique, dit-il. Cela permet d'avoir une vue d'ensemble sur tous les élèves de l'école. Les fiches individuelles recensent tous les retards, les faits disciplinaires, les retenues... encodés par les différents collègues. Les enseignants peuvent aussi y avoir accès, ce qui peut faciliter le travail du conseil de classe. L'accès est protégé par un identifiant et un mot de passe. Nous pouvons ainsi travailler plus vite et plus en profondeur".

Comme le dit Y. MAIRESSE, "ADES n'a, en aucune manière, l'ambition de remplacer les éducateurs. Il a été conçu pour alléger et simplifier leurs tâches administratives, les rendant ainsi plus disponibles pour le travail de fond, les relations avec les élèves". ■ BG

1. ADES: Administration de la Discipline dans les Établissements Scolaires.  
Renseignements: [ymairesse@sio2.be](mailto:ymairesse@sio2.be)

## EN GUISE DE CONCLUSION...

**F**rancis MULDER, éducateur pendant 31 ans dans un collège, actuellement médiateur au Service de la Médiation scolaire en Région wallonne, synthétise quelques enjeux pour la fonction d'éducateur en milieu scolaire:

"Il faut assurer la lisibilité de la fonction, qu'on sache ce qu'on attend de l'éducateur. Un référentiel commun serait utile pour définir des tâches recentrées en priorité sur la mission socioéducative (y compris surveiller, conçu comme «être en éveil sur ce qui se passe»). Les éducateurs ne doivent pas se retrancher dans des tâches logistiques et les enseignants doivent éviter d'instrumentaliser les éducateurs. Des initiatives existent, par exemple pour éviter un effet «lasagnes» et de se «marcher sur les pieds» avec d'autres intervenants. Ainsi, à Liège, avec des directeurs de PMS, nous réfléchissons à la complémentarité des rôles autour de la question: «Quand suis-je la solution pour l'autre?».

Deuxièmement, il faudrait créer une fonction de Conseiller à la vie scolaire qui anime et fédère une équipe, qui soit le garant que les éducateurs sont bien dans leur mission (l'accompagnement socioéducatif), qui soit le lien avec les intervenants extérieurs... Il faut aussi investir dans la formation initiale (avec des stages en école) et continuée. Enfin, les éducateurs eux-mêmes doivent s'intégrer dans les cadres fixés notamment par le décret «Missions» et par les projets éducatifs et pédagogiques". ■ FT

## à lire: toujours d'actualité...

**Dispositifs "Éducateur": rétrospectives et prospectives**, un document de 134 pages publié en 2002-2003 par la Fédération de l'enseignement secondaire catholique, qui présente des analyses, des définitions, des outils, des recommandations...

À (re)lire sans modération sur:

[www.segec.be](http://www.segec.be) > enseignement secondaire > documents > éducateurs



# La tolérance dans nos différences

**Quatre écoles d'Europe ont décidé de s'associer pour mener à bien un projet Comenius sur le thème: "la tolérance dans nos différences". Qu'est-ce qui a décidé l'école Saint-Martin de Nandrin<sup>1</sup> à se lancer dans l'aventure? C'est ce que nous explique son directeur, Jean-Claude WILMES.**

On savait déjà qu'elle adoucissait les mœurs, mais la musique peut aussi servir de trait d'union entre deux écoles qui ne se connaissent pas. En l'occurrence, c'est Théo MERTENS, auteur-compositeur-interprète de nombreux chants à caractère religieux, qui a permis la rencontre. "Il nous a mis en contact avec l'école Maintenon de Tours, en France, l'année scolaire dernière, explique J.-Cl. WILMES. Elle nous a demandé de la

rejoindre dans un projet européen où la tolérance et la musique auraient une place prépondérante. Cela nous a un peu fait peur au départ, car nous savions que cela allait nous prendre pas mal de temps et d'énergie, mais nous avons décidé de tenter le coup, et nous ne le regrettons vraiment pas!".

L'accent mis sur la tolérance dans le projet d'établissement de Saint-Martin et le fait que l'école fête cette année ses 175 ans ont été deux incitants importants qui ont largement pesé dans la balance. Et bientôt, deux autres écoles sont venues se joindre aux premières, à savoir: l'école Saint-Joseph de Paimpol (France) et la Primary school de Portadown (Irlande du Nord).

## ENGAGEZ-VOUS, QU'ILS DISAIENT!

"Mener à bien un tel projet nécessite un solide investissement de la part des enseignants intéressés, constate le directeur. Je leur ai donc laissé le choix de participer ou non. Nous avons finalement pu constituer une équipe de six personnes au sein de l'école".

Outre le directeur, cinq enseignants se sont lancés à l'eau, avec leur classe de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> maternelles et de 3<sup>e</sup> (2 classes) et 6<sup>e</sup> primaires.

En octobre 2007, durant trois jours, des enseignants issus des écoles partenaires ont visité Saint-Martin et rencontré les élèves des classes concernées par le projet. "Nous avons travaillé à l'élaboration des activités en lien avec le projet. Nous avons décidé de mettre sur pied une exposition itinérante, donnant à chacun l'occasion de montrer en quoi il se différencie - mais aussi se rapproche - des autres (nourriture, habitat, religion, langues, coutumes, personnages célèbres...). Le vernissage a eu lieu dans notre école le 20 février dernier".

L'exposition sera ensuite présentée en Irlande, puis en France. Elle devrait permettre aux élèves d'entrer de plus en plus en contact. La deuxième année, c'est en musique et en chansons que les quatre écoles inviteront à la découverte de l'autre, au respect et à la tolérance. Et en clôture de tout ceci, un grand concert-spectacle sera organisé en mai 2009, dans une salle de la région de Nandrin.

## BILAN ET PROJETS

"Le bilan de tous ces contacts et de toutes ces activités est extrêmement positif, s'enthousiasme J.-Cl. WILMES. Lors des rencontres dans les différents pays, l'accueil est chaleureux et les rapports très cordiaux. On alterne les activités avec les élèves, les réunions de travail, les moments de convivialité et un peu de tourisme. C'est très enrichissant, et la fatigue est vite oubliée. Cela nourrit véritablement notre travail, et nous nous efforçons de le faire partager aux enfants".

Ce sera chose faite, avec le spectacle prévu en mai 2009. Toute l'école sera, en effet, mise à contribution pour recevoir comme il se doit les quelque 100 participants venant des autres pays et qu'il faudra trouver à loger. À en juger par le succès déjà remporté par l'exposition, enseignants, élèves et parents ne manqueront pas de répondre à l'appel. ■

MARIE-NOËLLE LOVENFOSSE

1. [www.saintmartinnandrin.be](http://www.saintmartinnandrin.be)



# L'école aux quotidiens

La presse en a parlé. Nous y revenons. À partir d'une information ou d'un évènement récent, entrées libres interroge une personnalité, du monde scolaire ou non. L'occasion, pour elle, de nous proposer un éclairage différent, un commentaire personnel, voire d'interroger la question ainsi posée. Et vous, qu'en pensez-vous?

## LE SOIR

08/04/2008

### PLUS D'AUTONOMIE POUR LES DYSLEXIQUES

Une société belge, *Sensotec*, a développé un logiciel destiné à aider les dyslexiques à lire et à écrire plus rapidement et sans faute. À l'aide d'un scanner, la personne numérise un texte puis le logiciel le lui lit. En même temps, la phrase est surlignée en jaune, et le mot prononcé en vert. L'utilisateur voit alors exactement où il est dans le texte et comprend à la même vitesse que les autres. Ce logiciel est agréé par la Communauté française depuis juin 2007 et est disponible pour les écoles de l'enseignement normal et spécialisé.

#### Et vous, qu'en dites-vous?

■ **Jean-François DELSARTE, Secrétaire général adjoint de la Fédération de l'enseignement fondamental catholique:**

"Tout d'abord, soyons clair: on peut corriger une dyslexie, on peut essayer de la maîtriser, mais il n'est pas possible de la soigner. Ce logiciel n'est donc pas un outil à vocation thérapeutique et ne remplace pas le travail indispensable effectué par les logopèdes en cas de dyslexie. Mais, l'ayant testé, je peux assurer que ce programme représente une aide



Photo: François TEFNIN

intéressante à la lecture, et qu'il a également une vocation à caractère orthographique. Il permet en effet à l'enfant de lire, à la vitesse qu'il souhaite, tous les textes qu'on lui présente. La lecture n'est ainsi plus un frein à l'acquisition de compétences disciplinaires. Et au niveau de l'orthographe, si l'enfant écrit de manière phonétique, le logiciel lui propose aussitôt une correction orthographique. Il est très intéressant que le logiciel reconnaisse l'expression phonétique du mot.

Globalement, je vois surtout dans cet outil un intérêt pour l'enfant de fin du primaire ou début du secondaire, qui est déjà autonome (qui peut par exemple scanner des textes lui-même ou les suivre avec un

casque audio). Dans le secondaire, ce système a, selon moi, beaucoup de sens car il permet au jeune d'éviter d'avoir un sentiment d'abandon, d'exclusion; il n'est pas non plus pénalisé au niveau des apprentissages. Des documents à lire pourraient, en effet, le freiner dans l'acquisition de compétences disciplinaires. Dans l'enseignement spécialisé, j'y vois un intérêt pour les écoles qui scolarisent des enfants avec des troubles de l'apprentissage (type 8, maturité IV), à la fin des apprentissages fondamentaux, en préparation à l'insertion dans le secondaire. Les dyslexiques vont d'ailleurs principalement dans le secondaire ordinaire.

Ce logiciel est, me semble-t-il, le premier outil aussi sophistiqué en la matière. Il existe à ma connaissance un autre programme, «The Rosetta Stone», destiné surtout à l'apprentissage des langues, par traduction vocale. C'est aussi très intéressant pour les enfants dyslexiques, qui ont souvent des difficultés pour appliquer les consignes. C'est la consigne de la lecture qui est problématique, pas le concept. L'essentiel, c'est que ces nouveautés technologiques soient au service de la rééducation, pour une meilleure autonomie des enfants et adolescents. Il n'y a effectivement rien de pire pour eux que de se sentir dépendants des autres!". ■

BRIGITTE GERARD

10/04/2008

## QUELLE RÉGULATION POUR L'ÉCOLE À DOMICILE?

Dans notre pays, environ un millier d'enfants sont instruits à la maison ou en classes privées. C'est à eux que s'adresse le projet de décret voté par le parlement de la Communauté française, encadrant l'enseignement à domicile. Les parents qui choisissent celui-ci ou une école privée auront désormais deux obligations: se soumettre aux contrôles et présenter leurs enfants aux examens certificatifs, à chaque passage de cycle. Le Service général de l'Inspection contrôlera aussi les moyens pédagogiques mis en œuvre pour assurer l'enseignement. Si ceux-ci ne sont pas suffisants ou en cas d'échec aux examens, l'enfant sera prié d'intégrer une école "classique". BG

### Et vous, qu'en dites-vous?

■ **Christine BRABANT, chercheuse à l'Université de Sherbrooke, au Québec:**

*"Dans mon mémoire, j'avais dressé un premier portrait sociodémographique et motivationnel des familles qui pratiquent l'éducation à domicile au Québec. Les conclusions de l'étude décrivaient un groupe très semblable à la population générale aux plans du revenu familial et du lieu de résidence, par exemple, mais distinct par le niveau de scolarité des parents (très supérieur à la population générale). Les principales motivations des parents sont le désir de vivre un projet d'apprentissage en famille, la volonté d'offrir un enrichissement des programmes à leurs enfants et une critique de l'organisation pédagogique et sociale de l'école.*

*Je réalise à présent une recherche de doctorat portant sur la gouvernance de l'éducation à domicile. Au Québec aussi, les autorités scolaires prennent de plus en plus conscience de ce mouvement grandissant et cherchent à mieux l'encadrer. Selon moi, les parents-éducateurs (ou parents-enseignants) pourraient, si on les invitait à prendre la parole au sein de l'institution éducative, participer à sa réflexivité et à son renouvellement. Ma recherche vise à favori-*

*ser la prise de parole et l'action démocratique des groupes de parents-éducateurs en soutenant un processus de réflexion collective et leur recherche d'un partenariat avec les autorités scolaires. Cette thèse fait le pari de la possibilité d'un apprentissage de toute l'institution scolaire à partir des expérimentations des parents-éducateurs dans leur contexte éducatif particulier.*

*Il est clair que l'éducation à domicile peut être efficace. Plusieurs recherches l'ont déjà démontré, que ce soit en mesurant le niveau de réussite «scolaire» des enfants éduqués à domicile, leur développement socio-affectif ou leur insertion sociale à l'âge adulte. On ne sait pas avec certitude, toutefois, dans quelle proportion ces enfants réussissent. Mais c'est d'après moi dans l'attitude des États envers ce mouvement éducatif moderne que reposent les conditions de la réussite éducative du plus grand nombre. En effet, à cause d'une ignorance de cette nouvelle forme d'éducation, les intervenants scolaires construisent souvent leurs pratiques d'encadrement sur la base d'un mépris des compétences parentales, de pratiques coercitives et sur l'imposition du modèle scolaire. Cette attitude repousse les familles vers l'isolement et le repli, ce qui les prive d'un partage de compétences avec le système éducatif. Cela prive également les systèmes d'éducation d'un regard critique extérieur et d'un terrain d'expérimentation éducationnelle et sociale.*

*Les États-Unis et le Canada anglais ont développé ces dernières années toute une panoplie de mesures de coopération avec les familles qui font ce choix (centre de ressources pédagogiques pour les parents, offre de fréquentation scolaire à temps partiel, etc.). Et c'est davantage ce type de relation que souhaitent les parents-éducateurs. Je suis portée à favoriser cette approche pragmatique qui vise la mise en commun des énergies et des compétences pour le développe-*



Photo: Philippe GERON

Comment assurer un enseignement de qualité pour tous? Même à la maison.

*ment des enfants, plutôt qu'une approche de contrôle legaliste qui s'avère, selon mes observations, peu efficace. Il est à souhaiter que les États où la régulation de cette pratique est en mouvance (comme le Québec et la Belgique) sauront apprendre des succès et des erreurs des États plus avancés sur la question". ■*

## LA REVUE des revues

### ■ CAHIERS PÉDAGOGIQUES (CRAP)

N°462, avril 2008, "La littérature de jeunesse, une nouvelle discipline scolaire?"

### ■ LE MONDE DE L'ÉDUCATION

N°368, avril 2008, "Génération Digital Natives"  
N°369, mai 2008, "Malaise dans le primaire" - "La révolution réac" - "Qui forme l'élite?"

### ■ SCIENCES HUMAINES

N°192, avril 2008, "Enseigner - L'invention au quotidien"  
N°193, mai 2008, "Les âges de la vie"

### ■ TRACES DE CHANGEMENTS

N°185, mars-avril 2008, "Bons lecteurs - Mauvaise langue"

### ■ ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE ACTUALITÉS (France)

N°322, mars 2008, "Ces élèves venus d'ailleurs"  
N°323, avril 2008, "Quand la recherche se fait action"

# Quand les écoles se mobilisent contre les expulsions

Régulièrement des écoles sont confrontées à la situation de certains de leurs élèves menacés d'expulsion du pays.

Comment réagir? Témoignages.

■ **Myriam GEORGES**, directrice de l'école fondamentale libre à Martelange:

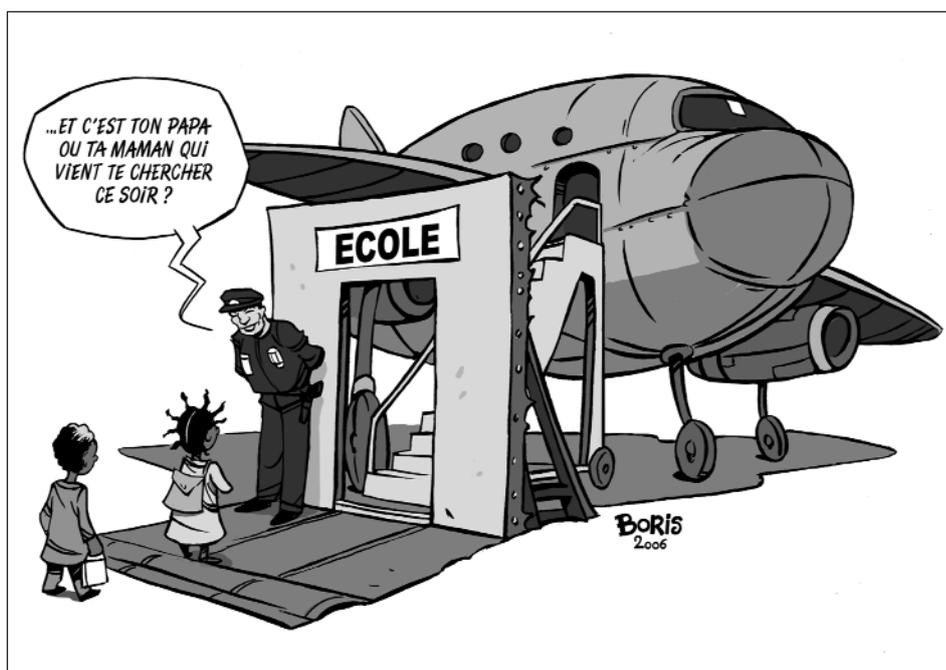
"Ces dernières années, nous avons connu dans notre école plusieurs cas d'enfants primo-arrivants menacés d'expulsion. L'école s'est à chaque fois mobilisée pour leur venir en aide. Ainsi, une petite Albanaise de 1<sup>re</sup> maternelle risquait de devoir quitter le pays avec sa famille. Pour les soutenir, nous avons fait appel à la télévision locale, qui est venue filmer la petite en classe. Nous avons également écrit à Claude LELIEVRE, alors Délégué général aux Droits de l'Enfant. Un comité de soutien s'est créé autour de la famille et a organisé, le jour des Droits de l'Enfant, une grande marche parrainée dans le village, à laquelle a participé toute l'école. La presse a été tenue au courant de toutes ces actions. Et finalement, un fax nous est parvenu un jour des vacances de Noël: le bureau de Cl. LELIEVRE nous annonçait que la famille avait été régularisée! Par la suite, nous avons connu deux-trois cas similaires, qui se sont tous terminés par une régularisation, mais une autre famille est pour le moment encore en attente. En général, ces personnes s'intègrent vite dans le village, participent à des activités socioculturelles, apprennent le français... Et nous avons toujours un bon contact avec les parents. Il est dès lors normal de se mobiliser pour les aider!". BG

■ **François CONSTANT**, directeur du Collège Notre-Dame et Saint-Lambert et de l'Institut Saint-Laurent à Herstal:

"Ce problème se pose de manière récurrente dans les écoles de Herstal, quel que soit le réseau. Nous faisons tout notre possible pour mettre le dossier scolaire de ces jeunes en ordre (équivalences, etc.) et faciliter leur intégration. Nous avons l'intime conviction que c'est en passant par l'école qu'ils auront le plus de chances de s'intégrer. Il arrive fréquemment que certains d'entre

eux ne puissent pas participer à des activités scolaires qui les rendraient trop «visibles», ou nécessiteraient de quitter le territoire belge. Cette année, la problématique a pris un tour encore plus crucial avec la menace d'expulsion frappant une famille vivant en Belgique depuis de nombreuses années, et dont plusieurs enfants fréquentent notre école. La direction et les enseignants se sont réunis pour voir quel type d'action mener, sans mettre la famille sous le feu des projecteurs et risquer ainsi de lui porter préjudice. En accord avec elle, nous avons fait circuler une pétition, interpellé des hommes et femmes politiques, et peu avant Pâques, un jour de marché, nous avons mis sur pied une manifestation se rendant de l'école à la maison communale, premier échelon symbolique de la démocratie. Cette mobilisation a aussi été l'occasion de discuter de la problématique dans les classes, où plusieurs élèves ont pu témoigner de leur vécu difficile à leur arrivée en Belgique. Cela a constitué un beau moment d'éducation citoyenne et l'émotion était au rendez-vous, tant du côté de l'école que des familles. Mais au-delà du cas particulier (dont le dossier de régularisation semble aujourd'hui en bonne voie), nous tenons à rester vigilants et à continuer à nous interroger sur le rôle de l'école par rapport à l'intégration".

MNL



Dessin: Boris 2006 - www.educationsansfrontieres.org

■ **Pascal CHARLIER, directeur du Collège Saint-Servais à Namur:**

"Comme notre école organise une classe-passerelle, nous accueillons souvent des élèves en situation irrégulière. Lorsque nous avons mis en place cette classe destinée aux primo-arrivants, on s'est bien rendu compte que nous ne pouvions pas monter au créneau chaque fois qu'un élève était en passe d'être expulsé. Bien sûr, quand un élève fait preuve d'une fréquentation régulière dans l'école, on peut le soutenir en envoyant une lettre à l'avocat qui gère son dossier, en précisant qu'il a obtenu une attestation d'admissibilité, en donnant des preuves de son assiduité, de ses compétences... Il y a quelques années, par exemple, toute une famille risquait de devoir quitter le pays, avec deux frères qui étaient passés dans la classe-passerelle. L'un était alors entré dans l'enseignement supérieur, l'autre était en dernière année en section boulangerie. La mobilisation n'a pas débuté à l'école, mais dans le quartier. L'école a rejoint le mouvement initié par le comité de quartier, qui a organisé une manifestation aux abords de l'établissement. Nous avons mobilisé les élus locaux, invité la presse, et la manifestation s'est terminée dans l'atelier de boulangerie, où les élèves ont témoigné aux médias de la bonne intégration de leur camarade. Ils ont finalement pu rester dans le pays! Mais nous n'avons pas toujours le temps de réagir: parfois, nous apprenons du jour au lendemain qu'une famille a disparu... À deux-trois autres reprises, il y a eu mobilisation des enseignants de la classe-passerelle, qui ont fait signer des pétitions, envoyé un courrier à l'avocat et au Ministre de l'intérieur. Mais c'était alors interne à l'école". BG

■ **Philippe VAN GEEL, directeur de l'Institut des Filles de Marie à Saint-Gilles:**

"Nous nous occupons pour le moment du cas d'une jeune fille de 19 ans, élève en 4<sup>e</sup> professionnelle, qui se trouve en séjour illégal depuis plusieurs années. Le 5 mars dernier, suite à un contrôle d'identité dans les transports en commun, elle s'est retrouvée enfermée dans le centre fermé de Merksplas à Anvers. Tout de suite, l'école s'est mobilisée sous

l'impulsion de son éducateur référent. Enseignants et élèves ont rapidement embrayé. Nous avons envoyé une lettre à l'avocat qui s'occupe de son dossier pour soutenir la procédure de régularisation. Une pétition a été signée par toute la communauté éducative et envoyée à l'Office des étrangers. Le samedi 26 avril, lors des journées portes ouvertes à l'école, RESF (voir ci-dessous) avait un stand, afin de faire signer une nouvelle pétition. Et le dimanche suivant, une manifestation s'est tenue avec des membres de la communauté éducative, devant le centre fermé.

Ces situations sont assez régulières dans notre école, du fait du public que nous accueillons. Il y a deux ans, nous avons connu un peu le même cas de figure, mais la police était venue chercher les deux

enfants à l'école même. Ils se sont retrouvés enfermés au centre 127bis, mais ont pu réintégrer l'école quelques semaines plus tard". BG

**Et vous, que feriez-vous?**

PROPOS RECUEILLIS PAR  
BRIGITTE GERARD ET  
MARIE-NOËLLE LOVENFOSSE



FANLHO

**qu'est-ce donc que... le RESF?**



"Le **Réseau Éducation Sans Frontières**, précise **Alain LEMAITRE**, participant au RESF<sup>1</sup>, s'est constitué il y a quelques mois, dans la continuité du processus français du même nom. En Belgique aussi, beaucoup d'écoles sont confrontées à l'existence d'enfants sans papiers qui se trouvent dans des situations dramatiques. RESF intervient pour changer l'état d'esprit général qui consiste à croire qu'on ne peut rien faire pour les aider.

Au contraire, beaucoup d'actions sont à mener: mobiliser la presse, lancer des pétitions, s'adresser à des avocats militants, etc. Nous souhaitons partager les

expériences afin de rendre les actions plus efficaces.

Le rôle de RESF est de faire le lien avec les comités de soutien, ainsi que de susciter une pérennité dans le temps et un réflexe de solidarité. Notre objectif est double: agir dans l'urgence pour soutenir des familles en voie de régularisation, empêcher une expulsion... Notre but n'est pas de dire: «Vous devez fonctionner comme ça». C'est plutôt de mettre à disposition des outils logistiques, et de faire en sorte que chaque comité de soutien avance de manière autonome. Et d'autre part, il faut aussi reconstruire des modes d'entraide, de solidarité. Les écoles constituent un monde particulier, avec beaucoup de contradictions. C'est un lieu d'ouverture où l'on accueille tous les enfants, mais malgré cela, certaines instances peuvent ôter l'enfant de ce milieu, du jour au lendemain. Nous exigeons une certaine cohérence". ■ BG

1. <http://resf.be/> - contact: [info@resf.be](mailto:info@resf.be) - tél. d'urgence: 0475/91.83.24

# Et si on arrêta de tirer sur le pianiste...



**"Ils ne comprennent même plus les consignes: c'est la méconnaissance du français qui les met en échec".**

**Faites le test: balancez cette formule au milieu de la salle des profs ou au prochain conseil de classe. Vous pourrez très certainement constater qu'elle fait très vite l'unanimité parmi vos collègues!**

**Il est même probable que l'un ou l'autre en arrive rapidement à cette conclusion définitive: "... et d'ailleurs, le niveau baisse".**

**"E**t si on arrêta de tirer sur le pianiste...", propose Marc ROMAINVILLE<sup>1</sup>. Car ce sont ces poncifs largement répandus, quel que soit le niveau d'enseignement, qu'il a interrogés récemment<sup>2</sup>. Bien sûr, reconnaît-il, les difficultés langagières sont source de problèmes. Mais elles ont bon dos! Il n'est donc pas inutile de clarifier un peu la situation. D'un côté, il

faut faire la part des choses entre les difficultés liées à la maîtrise de la langue et celles qui ne le sont qu'en apparence. D'un autre côté, il est intéressant d'analyser les raisons du succès de ce facteur explicatif "fourre-tout". Enfin, comme recul critique ne signifie pas, pour le chercheur, absence d'engagement, il convient de dégager les implications didactiques de cette analyse.

## DE LA TRINITÉ AU PARLEMENT

Quelques exemples pêchés dans des copies d'examens de la 1<sup>re</sup> année de baccalauréat éclairent son propos.

**Exemple 1:** à la question "Définissez le concept de *Trinité*", un étudiant répond: "Un moment qui n'arrive jamais. Ex.: à Pâques ou à la Trinité".

**Exemple 2:** dans le cadre de l'étude de l'indépendance de la Belgique, un étudiant affirme: "Le pouvoir de fait devient un pouvoir de droit car il n'y a pas encore de Parlement", alors que la réponse attendue était évidemment: "... *mais* il n'y a pas encore de Parlement".

Une analyse trop rapide ou un peu sommaire pourrait amener aux conclusions suivantes.

Dans l'exemple 1: "Vous voyez bien qu'ils n'ont plus de vocabulaire!". Dans l'exemple 2: "Ils ne connaissent même plus le sens de simples conjonctions de coordination!". Il s'agirait donc apparemment de lacunes lexicales et/ou syntaxiques. Peut-être, mais pas sûr!

Dans le cas de la Trinité, l'étudiant commet une première erreur, assez fréquente: la confusion entre sens

commun du lexique et sens scientifique ou sens attendu par la discipline ou par le professeur. Plus profondément, il manifeste une absence de culture religieuse de base, qu'il partage sans doute avec beaucoup d'autres. Dans le deuxième cas, il s'agit moins d'un problème de langue que d'une difficulté à maîtriser une conception claire de la répartition des pouvoirs. Lorsqu'un pouvoir de fait devient un pouvoir de droit, l'autorité d'un gouvernement est assise. L'étudiant aurait dû comprendre qu'un pouvoir exécutif avait été mis en place, mais que le pouvoir législatif devait encore trouver une expression dans la mise en place d'un Parlement. C'est sa mauvaise perception du rôle d'un Parlement qui provoque le choix erroné de *car* comme conjonction entre les deux propositions.

### CE QUI SE CONÇOIT BIEN...

"Ce qui se conçoit bien, s'énonce clairement...". Ce vieux précepte de BOILEAU garde toute son actualité, estime Marc ROMAINVILLE. Il arrive régulièrement que les problèmes d'expression soient, en fait, des problèmes d'idéation, de conceptualisation. Leur origine peut d'ailleurs être multiple. Il peut s'agir d'un défaut de compréhension partagée entre élèves et professeurs sur ce qu'il faut faire ou produire: ainsi en va-t-il de la consigne "*Expliquez brièvement tel phénomène*", où l'adverbe introduit des possibilités d'interprétation assez diverses.

La mauvaise appréciation des exigences lexicales propres à une discipline est une erreur assez fréquente chez les étudiants, quelquefois encouragés par des formules pièges des enseignants comme "*Rédigez vos réponses avec vos propres mots*". Les raccourcis ou les sous-entendus propres à la communication ordinaire, utilisés dans une analyse scientifique, produisent ces "perles" que certains sites Internet répertorient avec gourmandise. Ainsi, parlant de la progéniture des marsupiaux, ce raccourci pour le moins ambigu: "*Le kangourou et la sarigue ont des poches sur le ventre dans lesquelles ils se réfugient en cas de danger*". Qui est "ils"?

### LES RAISONS D'UN SUCCÈS

Alors qu'on voit bien que les causes d'erreur sont multiples, pourquoi cette explication passe-partout de "non-maîtrise de la langue" connaît-elle tant de succès dans les corps professoraux? "*On ne s'entend que sur des lieux communs. Sans terrain banal, la société n'est pas possible*". Rappelant cette assertion d'André GIDE, Marc ROMAINVILLE estime que l'explication des échecs par les difficultés langagières ou la baisse de niveau est un de ces lieux communs qui rend la vie possible dans une microsociété comme une salle des profs. Elle contribue aussi à déresponsabiliser ceux qui la mettent en avant, au même titre que le "réflexe Ponce Pilate" qui consiste à reporter sur le niveau d'études pré-

cèdent les lacunes constatées. D'où la célèbre formule: "*Mais que fait donc le secondaire - le primaire - la maternelle - la famille?*"<sup>3</sup>. Enfin, c'est une élégante échappatoire devant une réalité qui l'est beaucoup moins. Plutôt que d'admettre que le système scolaire est relativement indifférent aux différences et que l'inégalité des résultats scolaires reproduit assez bien les inégalités sociales, les tenants de cette explication préfèrent en rester à une sorte d'idéologie des dons: les élèves échouent, non parce que leur environnement socio-familial n'est pas porteur, mais parce qu'ils ne sont pas dotés des outils linguistiques adéquats.

### TOUT LE MONDE SE RETROUSSE LES MANCHES

Quelles implications didactiques cette analyse engendre-t-elle? Pour Marc ROMAINVILLE, il faut dépasser la "rhétorique du déficit" et faire preuve de pragmatisme pédagogique. Il s'agit dès lors de travailler à identifier les causes réelles des incompréhensions. Cela passe par une analyse portant sur l'ensemble de la situation de communication: l'étudiant, mais aussi l'enseignant et le contexte. Pour remédier aux difficultés, il est nécessaire de prendre sur soi de compenser les prérequis déficitaires, de clarifier les contrats didactiques implicites et d'entraîner les élèves à les décoder, ainsi que d'enrichir leur conception des disciplines scientifiques et leur rapport au savoir.

"*La méconnaissance du français est une cause d'échec*". Oui, dans certains cas. Mais tous les échecs n'ont pas pour cause la méconnaissance du français. Et, à ne pas faire droit à cette réalité, on s'installe dans un subterfuge confortable, où l'on ne trompe peut-être que soi-même et dans lequel on se drape, au grand dam de ceux qui en subissent les conséquences. ■

JEAN-PIERRE DEGIVES

## qu'est-ce donc que... ESFFIM?

"Enseignements secondaire et fondamental - Formation initiale des maîtres", ESFFIM associe l'ensemble des professionnels de la formation des maîtres et ceux qui assurent des responsabilités dans les différentes fédérations du SeGEC: responsables d'agrégations, professeurs des départements pédagogiques des Hautes Écoles, responsables du Certificat d'aptitude pédagogique en promotion sociale, responsables de secteurs à la FESeC, responsables institutionnels aux différents niveaux d'enseignement. C'est un lieu pour s'échanger des informations générales sur l'organisation pédagogique, pour réfléchir à des thématiques communes, pour construire des outils ensemble... Le suivi des travaux est assuré par un Groupe d'accompagnement et un Bureau.

Lors de chacune des trois dernières années académiques, ESFFIM a organisé une journée de rencontre à Louvain-la-Neuve. Le thème de l'édition 2007-2008 était: "*Les consignes dans nos enseignements*".

1. Marc ROMAINVILLE est professeur aux FUNDP de Namur et à l'UCL.

2. Lors de la conférence d'introduction de la journée ESFFIM (cf. *pavé ci-contre*) du 21 février 2008.

3. Entourez la mention utile, selon le niveau d'enseignement où vous travaillez!



**J**acques VANDENSCHRIK, directeur du Service recherche et développement pédagogique (SeRDeP) du SeGEC, prend sa retraite ce 1<sup>er</sup> juin. Avec une culture aussi vivante qu'encyclopédique, une plume flamboyante et une proverbiale alacrité, il fut, tour à tour, collaborateur de l'encore nationale FNETC (Fédération nationale de l'enseignement technique catholique) et secrétaire général adjoint de la FESeC (Fédération de l'enseignement secondaire catholique), en charge notamment des questions pédagogiques.

Philosophe et romaniste, épris de littérature et de poésie, profondément empreint de culture humaniste autant que fin connaisseur des textes bibliques, cet ancien directeur d'une école

d'enseignement technique et professionnel à Bruxelles a conservé, chevillée au corps sa carrière durant, une vraie préoccupation pour les élèves les plus faibles et les plus fragiles, et particulièrement ceux qui, par cette sorte de sélection pas tout à fait naturelle, fréquentent l'enseignement qualifiant.

Il a accompagné tant de projets dans l'enseignement qualifiant, animé tant de réunions de programmes, participé activement à la réforme de l'enseignement professionnel et à l'enthousiasmante mise en place des CEFA, qu'aujourd'hui, rares sont les directeurs qui n'ont pas bénéficié de son optimisme volontariste, de ses conseils avisés et de ses mobilisateurs encouragements.

Il fut aussi l'un des architectes de la mise en place des congrès de l'enseignement catholique de 1998 et de 2002. Il prit part à leur maturation, de la conception jusqu'à la présentation. Il fut l'artisan de la rencontre avec Marcel GAUCHET, qui accompagna notre réflexion, nous rappelant notre chance d'être les dépositaires d'une riche tradition éducative et fut l'un des artisans du renouvellement et de l'approfondissement de notre pluralisme situé. Dans la foulée de ces congrès, il œuvra à l'organisation des universités d'été du SeGEC, lieux de réflexion et d'analyse indispensables à l'action.

Familier des pédagogues, des philosophes et des sociologues de l'éducation, il joua le rôle de passeur d'idées, de facilitateur d'accès à la complexité des idées contemporaines.

On ne saurait passer sous silence son écriture personnelle: dans des recueils de poésie reconnus, appréciés et couronnés de prix prestigieux, l'édition d'auteurs belges rares, des cartes blanches dans les quotidiens, ou encore des chroniques iconoclastes à l'égard de la vulgate pédagogiquement correcte dans la *Revue Nouvelle*, des articles dans le *Ligueur*, cette écriture fait montre de l'étendue et de la pertinence de ses champs de réflexion.

Qui n'a rencontré Jacques en réunion ne sait que son oreille n'est jamais si attentive et son esprit si en éveil que lorsque la plume, le pinceau ou même la craie courent sur un papier brouillon soigneusement sélectionné, où ses talents de portraitiste, de caricaturiste, ou encore de peintre paysager s'expriment selon l'humeur. La main occupée n'altère jamais le jaillissement d'un trait, d'une réflexion, d'une saillie qui, par sa précision acérée, sa froide lucidité, sa cinglante bonhomie, ponctue les débats si elle n'y met pas fin.

Cet infatigable travailleur, philosophe immergé en pédagogie, curieux de l'essentiel et admirateur de l'accessoire, animateur d'équipe unanimement respecté, mérite avant de poursuivre ses projets dans une vie que nous espérons pas trop éloignée de la nôtre, l'hommage de l'institution qu'il a servie en humaniste intransigeant, en visionnaire inspiré, en honnête homme. ■

LE COMITÉ DES SECRÉTAIRES GÉNÉRAUX DU SeGEC

## ils l'ont dit...



"Quand Jacques VANDENSCHRIK a succédé à André PETITJEAN à la FNETC, nous avons eu beaucoup de chance: Jacques était romaniste,

philologue, engagé, capable de maîtriser une masse de problèmes, sensible aux difficultés des écoles techniques et professionnelles, ne ménageant ni son temps ni sa personne, aimable avec les collaborateurs, respecté par tout un chacun. Le rituel était immuable: chaque matin, dans le bureau du Secrétaire général, rencontre bilingue et amicale entre néerlandophones et francophones, dans un respect mutuel, mais conscients de leurs différences, réunis pour le bien-être de toutes les écoles. Après la communautarisation, les liens d'amitié ne se sont pas estompés. Basée sur une confiance réciproque et un engagement de tous les instants pour nos écoles, cette amitié dépassait les différences linguistiques et a résisté au temps. Jacques, j'en suis convaincu, trouvera aisément de nouvelles pistes où s'engager et plus de temps à consacrer à sa famille. Que Dieu le bénisse, ainsi que tous ceux et toutes celles qui lui sont cher(e)s".

**Toon BOONE**, ancien Secrétaire général de la Fédération (alors) nationale de l'enseignement technique catholique (FNETC)



"«**Toujours le vent visite les bannières**». Ce titre de la troisième œuvre poétique publiée par Jacques VANDENSCHRIK (Cheyne éd.,

1991) dit quelque chose de lui qui, pour moi, a toujours été une bannière visitée par le vent. Le vent qui visite Jacques, c'est le souffle de l'esprit!

À la FNETC, il a constamment porté le souci de l'enseignement technique et professionnel (que d'aucuns, ignorants ou aveugles, ne reconnaissent pas à ce lettré de haut vol!), et on ne peut que souligner son engagement, muri dans les pas de Don Bosco, au bénéfice des plus pauvres du système scolaire, son refus de la sélection, sa quête permanente d'un sens pour l'action éducative et pédagogique. Ce ne sont que quelques exemples où il a été bannière ou, si l'on veut, prophète à sa manière.

Jacques, compagnon de plus de 40 ans, a été mon plus précieux collaborateur à la FESeC, celui qui m'a initié aux arcanes des relations avec les autres réseaux, l'administration, les cabinets et qui a nourri constamment notre action en ouvrant le champ de la réflexion, en identifiant nos propres contradictions, en décodant les événements.

Converser avec Jacques est toujours source d'ouverture, d'agrandissement de son point de vue.

Comment résister à citer un de ses poèmes, tiré du recueil précité:

**Il se pourrait que tu oublies.  
Et qu'à chercher ce qui se tait  
Tu ne trouves plus rien  
Qu'un pain complice  
Dans le soir aggravé.**

Nul doute que Jacques continue jusqu'au bout à chercher ce qui se tait. Bon vent vers la lumière! Un dernier mot: merci, mille mercis pour tout!"

**Étienne FLORKIN**, ancien Secrétaire général de la Fédération de l'enseignement secondaire catholique



"Jacques VANDENSCHRICK sera le dernier des anciens combattants à quitter l'équipe du SeGEC. À la FESec, il a exercé, avec l'intelligence et l'imagination qu'on lui connaît, les fonctions de

Secrétaire général adjoint. Il était précédé de son talent de poète, d'homme de lettres et ses engagements à la «Revue Nouvelle». C'étaient des années difficiles pour raison de contrainte budgétaire. Jacques savait prendre ces difficultés avec la distance de l'intellectuel, toujours un peu ailleurs que dans l'immédiat, avec l'imagination du poète, là où était son cœur. Les embarras, les conflits n'étaient pas son fait. Il préférerait regarder plus loin. Son talent d'aquarelliste nous était son espace méditatif dans le quotidien parfois querelleur des réunions «interminables». Cela lui évitait d'autres impatiences et de nous laisser prendre des vessies pour des lanternes, quand les réformes se firent galopantes, car les réponses n'étaient pas toujours à la hauteur des questions.

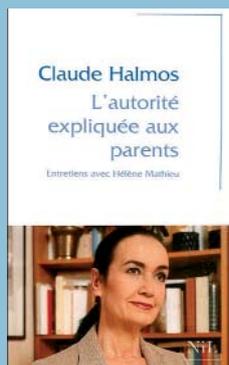
La direction du SeRDeP devait lui aller comme un gant. Un endroit stratégique où il pouvait donner libre cours au mouvement des pensées, dans la proximité avec Philippe PERRENOUD et d'autres. Il n'était pas fait pour se laisser emprisonner dans les doctrines et les idéologies, interrogées avec une distance sainement sceptique.

Sa trace est restée dans les Actes du Congrès de 1998 et de celui de 2002, qu'il avait rendus désirables. On se souvient du rôle, mené avec alacrité, de Monsieur Loyal pour ce qui était tout autre chose qu'un cirque, dût-il en avoir les apparences.

Un respect réciproque en est né qui rendait stimulant l'échange des idées et des poètes, lui dans le champ de l'école et de la littérature, moi dans le champ de la mémoire «subversive» de l'Évangile, pour un enseignement confessionnel. Beaucoup de choses passent de ce monde, les liens de famille et d'amitié ne meurent pas. Ils sont semence de la vie du monde à venir. Merci, cher Jacques".

**Armand BEAUDUIN**, ancien Directeur général du SeGEC

## un libraire, un livre



**Claude HALMOS**

*L'autorité expliquée aux parents  
Entretiens avec Hélène Mathieu*

NiL éditeur, 2008

**D**e prime abord, deux axes sous-tendent les propos de la psychanalyste **Claude HALMOS** dans son dernier ouvrage très didactique, *L'autorité expliquée aux parents*. Le premier présente une définition de ce qu'il faut entendre par autorité, et de ce qui fait autorité. Le second s'intéresse à ce qui peut et doit exercer une autorité.

À travers son discours, elle vise tous ceux qui sont amenés à exercer une autorité: la parenté, le corps enseignant, ou tout type de rapport hiérarchique. L'ouvrage est conçu sous la forme d'une suite d'entretiens; le ton est donc celui de la conversation, il est très libre, alerte.

Première thématique du livre: que faut-il entendre par autorité? Que signifie mettre des limites à ses enfants? Tout d'abord, précise-t-elle, il n'existe pas d'autorité naturelle, parce que celle-ci n'a pas à voir avec une personne; c'est quelque chose qui est au-delà de la personne qui l'exerce. L'autorité juste permet à l'enfant de réaliser que ce n'est pas seulement aux adultes mais, au-delà d'eux, à la loi qu'on lui demande d'obéir. Claude HALMOS nous dit voir souvent des parents prétendant n'arriver à rien avec leur enfant. Mais si cet enfant est gravement malade et qu'il faut lui faire prendre un médicament, ses parents réussissent à le lui donner. Parce qu'ils savent que le médicament, ça ne se discute pas. Contraindre devient une évidence, et les parents font alors preuve d'autorité.

Concernant son deuxième axe d'étude, la psychanalyste nous montre qu'en dépit de la légitime égalité des tâches et des rôles entre les femmes et les hommes, il faut, pour que l'autorité fonctionne, que la place de la mère et celle du père soient différentes. Dès que la mère fait référence au père dans un conflit d'autorité, elle quitte le combat à deux, et derrière le père, elle fait exister tous les adultes. Avec le père, on n'est jamais "toi" et "moi", mais toujours "toi", "moi" et la loi.

Au final, son livre, plein de bon sens et d'éclaircissements, nous rappelle qu'un enfant qui grandit sans autorité est un enfant malheureux, que l'autorité permet à l'enfant de contenir ses pulsions. Claude HALMOS donne ici à tous les parents un outil qui leur offre la force de s'imposer.

**Jean-François PALLOT**

**Librairie À Livre Ouvert**  
rue Saint-Lambert 116 - 1200 Bruxelles

Tél. 02/762.98.76

[a.livre.ouvert@skynet.be](mailto:a.livre.ouvert@skynet.be)

### CONCOURS

Gagnez un exemplaire de ce livre en envoyant, **avant le 23 juin**, un courriel à [concours@entrees-libres.be](mailto:concours@entrees-libres.be) avec vos coordonnées postales et comme objet du message: "**autorité**".

Une seule réponse par adresse électronique.

Les gagnants du mois de mars sont:

**Marianne PETIT**, de Grâce Hollogne  
**Patrick JANSEN**, de Neupré  
**Isabelle PICQUOT**, de Banneux

# Beethoven et le chicon



**J**e ne sais pas si vous êtes comme moi, mais je trouve l'actualité décidément inépuisable ces temps-ci. Au point qu'il faudrait vraiment être dur d'oreille pour ne point succomber au chant de ses sirènes. Encore qu'ici, il serait plutôt question de hertz, ce qui, il faut bien en convenir, est tout de suite nettement moins poétique.

## CHUT!

Ainsi vint le *Mosquito*, originaire du pays de Galles ou, si vous préférez, son homologue d'outre-Quévrain, baptisé là-bas le *Beethoven*. Une arrivée qui a fait grand bruit. Si j'ose dire... enfin, pas pour tout le monde! Non, il ne s'agit pas d'un nouveau jeu de la toujours nationale loterie. En fait, ce petit engin dispense des ultrasons avec autant de prodigalité qu'un adolescent fait partager à toute une rame de métro les décibels prétendument musicaux extirpés de son GSM. Mais à la différence de cette torture musicale collective, les ultrasons, eux, ne sont audibles que par les jeunes oreilles de moins de 25 ans et provoquent, on ne sait trop pourquoi, une franche débandade. Mon âge avancé m'a empêchée de tester la chose, sinon mon sens du devoir journalistique n'aurait écouté... que son courage. Or donc, les jeunes entendent mieux que les vieux. Non, je n'ai pas dit qu'ils écoutent mieux que les anciens. Là, je vous laisse juge!

## APPLICATION

À un endroit stratégique et hors de portée des malfaisants, vous fixez donc ce petit caisson aussi commodément qu'on monte un meuble IKEA. À l'inverse de ce dernier, une fois votre travail terminé, c'est alors que les ennuis commencent. Quand vous décidez de donner gratuitement un récital desdits ultrasons, les médias tirent la sonnette d'alarme! Audible, elle, par tout un chacun. Récemment, dans une bourgade lointaine de la

province principautaire, un banquier l'a appris à ses dépens. Soucieux de faire respecter l'obligation scolaire et d'éviter aux jeunes écoliers de l'école d'en face de céder aux appâts de la société de consommation en venant retirer trop souvent de l'argent dans son agence, ce brave homme mélomane avait placé l'objet litigieux sur sa devanture. Mal lui en pris! En moins de temps qu'il ne faut pour l'entendre, le banquier adepte du plan Marshall et préoccupé par le redressement scolaire de la Wallonie a dû baisser pavillon et retirer la boîte à musique controversée. Exit, le *Mosquito*!

## DEUX POIDS...

On s'apprête donc à légiférer pour interdire ce répulsif sonore. On parle même de porter la question sur la place publique européenne, histoire d'accorder nos violons. Pourtant, les exemples ne manquent pas d'autres inventions spécifiquement repoussantes à l'égard de la jeunesse et contre lesquelles personne ne s'est jamais levé et ni aucune pétition jamais lancée, alors qu'il en éclot

aujourd'hui plus promptement que les mauvaises herbes dans un jardin. Prenez, par exemple, le chicon, ce *Mosquito* gustatif de notre enfance. Aucune papille juvénile n'a jamais supporté son caractère amer au-delà de l'obéissance factice à l'injonction paternelle d'en manger "*quand même un peu*". On aurait pu inscrire l'exemption d'endive dans la déclaration des droits de l'enfant. Sauf envie irrépressible, bien entendu! Mais là, on fit la sourde oreille aux suppliques infantiles sous prétexte, qu'une fois adulte, "*Tu verras, tu apprécieras!*".

Que retenir de tout ceci? Je ne voudrais pas que vous me croyiez imperméable aux protestations psychosocio-philo-juridiques qu'a fait naître ce tocsin des temps modernes. Aussi, tentons de positiver. Et si demain, dans nos cantines, on servait les chicons en diffusant une sonate de Beethoven? Le vrai! Cela ne coûte rien d'essayer. Rien que pour voir qui se lèvera pour interdire: "*Pour qui sonne le plat?*". ■

EUGÉNIE DELCOMINETTE

## LE CLOU DE L'ACTUALITÉ ■ CONSIGNES (PP. 16-17)

